

Great
Place
To
Work®

Certifiée

OCT 2023-OCT 2024

FRANCE

ALTER BOOK

ALTERSOLUTIONS
act digital group

≡ Index

Introduction

Welcome
Objectif de l'Alter Book
Notre mission
Notre histoire
Nos chiffres clés
L'organigramme de nos sociétés
Notre portefeuille d'offres
Notre politique des Ressources Humaines

Nos Valeurs

Le respect des droits de l'homme
L'égalité entre les hommes et les femmes
Non-discrimination et promotion de diversité
La liberté syndicale
Notre politique handicap
Changeons notre regard sur le handicap
La santé et la sécurité de nos salarié(e)s
L'alcool au travail
La mutuelle d'entreprise
La prévoyance
Les recommandations de la médecine du travail
La formation professionnelle et l'employabilité

5	La lutte contre toutes les formes de harcèlement	42
6	L'éthique et la loyauté de nos pratiques	43
7	Notre politique RGPD et la protection des	45
9	données personnelles	
11	La qualité de vie au travail	47
13	Bienvenue à bord : l'onboarding chez	48
14	Alter Solutions	
15	Improvement Board	53
17	Nous sommes certifiés Great Place to Work	54
	Les locaux de travail à la disposition de tous et	56
26	toutes	
27	Le télétravail et son champ d'application	57
29	Un équilibre entre sa vie privée et sa vie	58
32	professionnelle	
33	Congés	58
34	Reunions	58
34	Horaires de travail	59
37	Aménagement des conditions de travail	60
38	Les moments de convivialité au travail	62
38	Le droit à la déconnexion	63
39	Le management bienveillant	64
39	Placer l'humain au cœur du management chez	65
41	Alter Solutions	

≡ Index

Communiquer efficacement
Processus de règlement de conflits
Entretiens annuels
Plan de formation et développement de vos compétences
Formation de certification à la carte
Programme personnalisé
Programme d'échange interne
Evolution transverse
Alter, c'est vous !
Les suivis d'alter
Les engagements d'alter
En binôme avec un business manager
Le choix dans les missions proposées
La gestion des périodes d'intercontrat
Programme ta prochaine mission avec Alter Impact
La mobilité dans nos entités européennes
Sondage de satisfaction
Notre politique de rémunération

67	L'environnement et l'engagement citoyen	82
68	Notre politique RSE	83
69	Notre lutte contre le réchauffement climatique	85
70	Préservation des ressources	85
	Recyclage	86
70	Green it	87
70	L'encouragement aux moyens de transports alternatifs	89
71		
72	Des achats responsables	90
73	Votre engagement citoyen	91
73	Développer vos soft skills	91
74	Partager les valeurs de l'entreprise	92
75	Créer du lien et de la cohésion d'équipe	93
76	Votre engagement citoyen avec Alter Impact	95
77		
78	Alter Solutions France : nos spécificités locales	97
	L'organigramme local	98
	Nos outils	99
79	Boondmanager	99
80	Freshservice	99
81	Intranet	100

≡ Index

Spendesk	101
Nos avantages	102
La mutuelle	103
Epargne salariale et cet	105
Notre politique handicap	106
Les congés et jours de repos	108
Congés payés et RTT	108
Congé maternité et congé parental	109
Rappel de la loi	111
Harcèlement moral	111
Harcèlement sexuel	112
La cooptation et les remontées d'opportunités business	113
La cooptation de talents	115
L'apport d'affaires en assistance technique	117
L'apport d'affaires en audit, test d'intrusion ou projets au forfait	118
Conclusion	120



Introduction

≡ Welcome

Bienvenue à bord ! Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous.

Nous espérons que la lecture de ce livret vous facilitera la vie, et rendra plus agréable et plus rapide votre intégration dans la grande famille ALTER SOLUTIONS. Nous avons essayé de vous présenter, au détour de ces pages, la philosophie de notre entreprise, notre vision du travail et du vivre-ensemble au quotidien ainsi que notre volonté d'avoir un impact positif sur la planète et sur le monde qui nous entoure.

Cet ALTER Book n'est pas exhaustif. Il ne demande qu'à s'enrichir de vos expériences, de vos idées sur la façon de vivre en entreprise, de vos projets et aspirations professionnels... Nous souhaitons sincèrement que notre collaboration puisse être un partage de bonnes pratiques et un échange humain au travers des projets qui nous rassemblent.

N'oubliez pas que nous sommes toujours à votre disposition pour échanger autour d'un café, d'un déjeuner, d'une conversation sur Teams, d'un appel téléphonique... Bref, on s'adapte, et surtout nous ne sommes jamais loin.

Bonne lecture, et à très bientôt !



Louis Vachette
President



Thibaut Charmeil
Strategy and
Development Chief
Officer



Mathieu Prulhiere
General Director



Fanny Cohen
Head of HR

≡ Objectif de l'Alter Book

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous paraissait fondamental de donner un sens à la rédaction de cet ALTER Book et de le partager avec vous. La création de ce livret découle de plusieurs volontés.

Tout d'abord nous avons voulu nous interroger sur notre métier et sur notre manière de l'exercer, aujourd'hui, avec vous. Nous avons également cherché à définir notre identité : savoir qui nous sommes et qui nous voulons être en tant qu'entreprise.

Nous n'allons pas tout remettre en question, mais plutôt de nous interroger sur notre place en tant qu'entreprise de service numérique et l'impact que nous voulons avoir sur tout ce qui nous entoure, comme par exemple, continuellement améliorer le cadre de travail que nous offrons à l'ensemble de nos salarié(e)s.

Parce que c'est vous qui donnez vie à l'entreprise que nous sommes aujourd'hui ; c'est en partant de vous et pour vous que nous avons écrit ce livret.



≡ Objectif de l'Alter Book

Vous découvrirez dans cette édition 2024, notre vision du vivre-ensemble, les valeurs que l'on souhaite partager avec vous, les ambitions que l'on a pour s'orienter vers un futur plus responsable et les objectifs que l'on se challenge d'atteindre ; tout ça grâce à la contribution de chacun et chacune.

Rien ne sert d'énoncer des valeurs et des grands principes de management s'ils ne sont pas déclinés et respectés au quotidien dans l'entreprise. Nous sommes bien d'accord ! Ce livret permet donc de graver dans le marbre les comportements et les valeurs que nous souhaitons ancrer dans la durée et qui nous porteront dans toutes les phases de notre développement.

Nous aspirons à ce que chaque collaborateur et collaboratrice, avec sa personnalité unique, ses aspirations et son parcours, puisse évoluer sereinement dans son environnement de travail ; qu'il ou elle s'y épanouisse et apporte sa pierre à l'édifice.

Enfin, vous trouverez dans cet ALTER Book un guide pratique qui vous accompagnera les premiers jours et complètera votre intégration chez nous.



≡ Notre mission

En tant qu'Entreprise de Services Numérique, notre mission est de fournir, partout dans le monde, la meilleure solution en analysant l'adéquation entre les besoins de nos clients et les compétences et aspirations de nos collaborateurs. Ainsi, nous aidons les entreprises à relever les défis de demain, tout en accompagnant nos collaborateurs et collaboratrices à s'épanouir.

ALTER SOLUTIONS, c'est la rencontre de plusieurs volontés : celle de positionner l'individu au centre du dispositif de l'entreprise tout en travaillant de manière durable.

Ouvrer pour limiter nos impacts environnementaux et développer l'inclusion sociale est une nécessité. Cela se traduit par une politique volontariste et ambitieuse, créant ainsi une entreprise respectueuse du monde dans lequel elle évolue.

Chez ALTER SOLUTIONS, nous sommes convaincus de la puissance du collectif... Tout le monde, quelle que soit sa position, peut contribuer au développement de sa fonction, de son métier, des projets et de l'impact de l'entreprise. Chacun et chacune peut apporter, à sa manière, des améliorations avec le potentiel qui lui est propre.



≡ Notre mission

Nous croyons qu'il est possible de concilier développement commercial et qualité des relations humaines ce qui contribue à une croissance durable.

Pour relever ce défi tous les jours, nous avons mis en œuvre un plan stratégique basé sur :



L'expertise et l'implication de nos collaborateurs et collaboratrices.



L'attractivité de la société pour accueillir de nouveaux talents.



Le développement à l'international de nos activités.

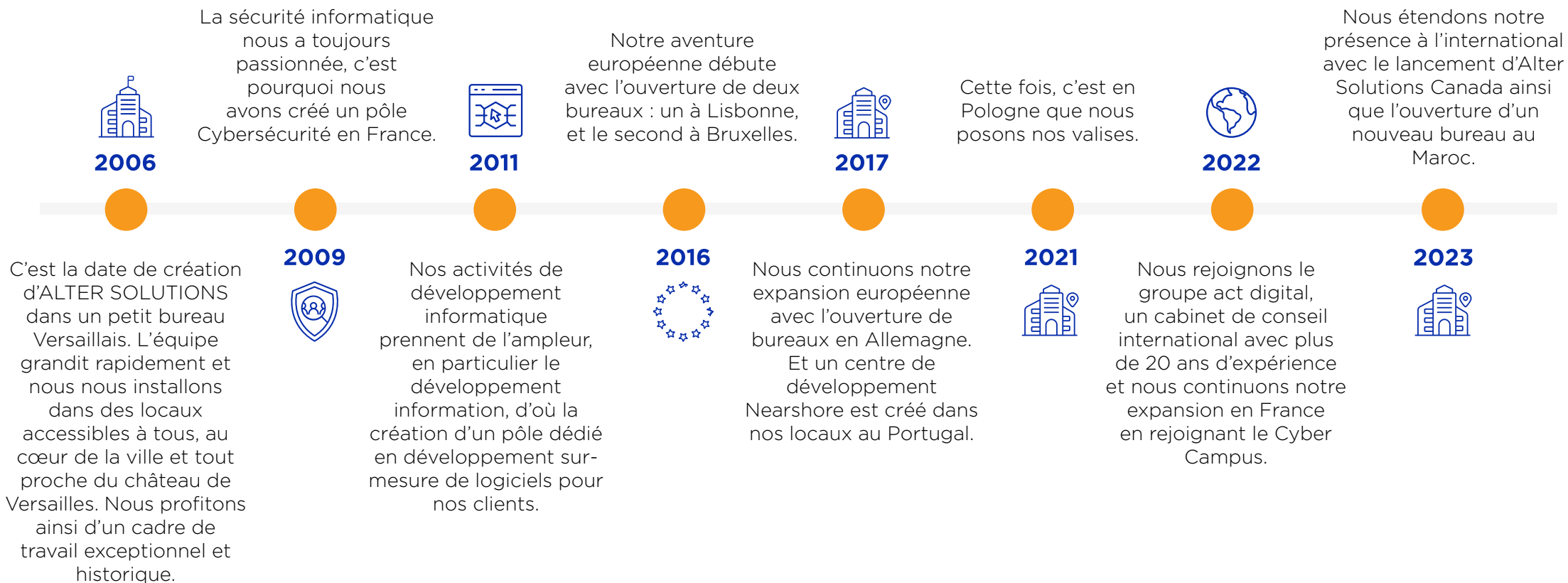


L'enrichissement de nos offres à forte valeur ajoutée.



Le développement de notre responsabilité sociétale.

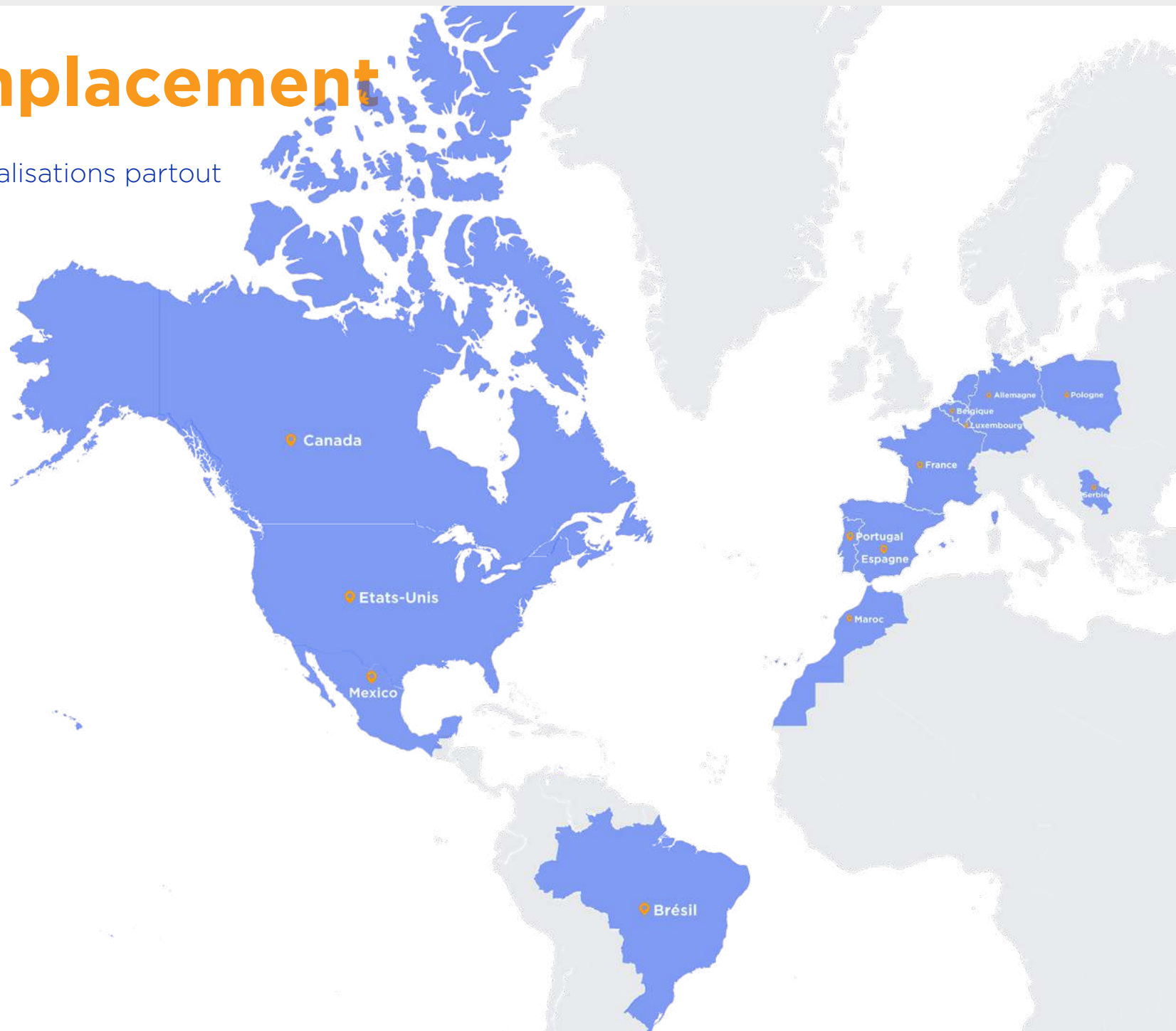
≡ Notre histoire



≡ Notre emplacement

Découvrez la liste de nos localisations partout en Europe :

- ≡ **France**
- ≡ **Allemagne**
- ≡ **Portugal**
- ≡ **Belgique**
- ≡ **Luxembourg**
- ≡ **Pologne**
- ≡ **Espagne**
- ≡ **Maroc**
- ≡ **Canada**
- ≡ **Etats-Unis**
- ≡ **Brésil**
- ≡ **Serbie**
- ≡ **Mexico**



Alter Solutions Groupe en 2023



930

Collaborateurs
et
collaboratrices



9

Pays d'implantation
(Allemagne, Belgique,
Canada, Espagne,
France, Luxembourg,
Maroc, Pologne,
Portugal)



220

Plus de 220 clients



60M

60M€ de chiffre
d'affaires

≡ Notre organigramme

Alter Solutions a rejoint le groupe **act digital** en 2022 et est détenu par Thibaut CHARMEIL, Louis VACHETTE et Mathieu PRULHIÈRE.



Thibaut Charmeil
President
act digital Group



Louis Vachette
President
Alter Solutions



Mathieu Prulhiere
Managing Director
Alter Solutions



Aurélien Gardes
Managing Director
Alter Solutions France



Marta Markiel
Managing Director
Alter Solutions Poland



Nabil Diab
Managing Director
Alter Solutions Canada



Nawal Hammou
Head of Operations
Alter Solutions Benelux



Tânia Coelho
Managing Director
Alter Solutions Portugal



Thomas Fass
Managing Director
Alter Solutions Deutschland



Radouane Dahbi
Managing Director
Alter Solutions Morocco



Mayeul Lasserre
Business Manager
Alter Solutions Spain

≡ Notre portefeuille d'offres

Nous sommes experts en cybersécurité

Dans un contexte de transformation numérique fort, nos clients sont constamment confrontés à des attaques visant leurs infrastructures et leurs actifs. C'est pourquoi, nous mobilisons nos expertises tous les jours pour répondre à leurs enjeux de sécurité techniques et organisationnels. Découvrez nos expertises Cyber :



**Security
management**



**Architecture
& Build**



**Audit &
Control**



**Managed
services**

Nous sommes experts du numérique

Grâce à notre expertise des nouvelles technologies et du développement logiciel, nous délivrons des services adaptés aux besoins de nos clients. Nous mettons en œuvre les moyens humains, technologiques et organisationnels accompagnant ainsi la croissance de nos clients. Découvrez nos expertises Digital :



**Software
delivery**



**Cloud Computing
and Infrastructure**



**Business
Performance**



Agile IT

≡ Remote & Nearshore Outsourcing

Nous accompagnons nos clients dans leurs souhaits d'externalisation de tout ou partie de leurs activités techniques dans un pays géographiquement proche. L'externalisation en distanciel en zone **Nearshore** est un modèle de sous-traitance permettant d'avoir recours à des expertises techniques tout en préservant la qualité de leurs projets.

NOS DELIVERY CENTERS

Nos services en remote sont proposés par nos Delivery Center situés à Lisbonne et à Casablanca :

- **Extension d'équipe en remote** - Faire croître les équipes de nos clients avec nos experts techniques en fonction des besoins projet.
- **Squads & Chapters en remote** - Intervenir sur tout ou partie du développement de solutions logicielles de nos clients.

Lien vers le site web: [Remote & Nearshore IT Outsourcing | Alter Solutions France \(alter-solutions.fr\)](https://alter-solutions.fr)



≡ Notre politique des Ressources Humaines

Notre principale motivation chez ALTER SOLUTIONS est de faire vivre à chacun et chacune une expérience enrichissante et positive dans le respect des personnalités et de l'inclusion de tous et toutes. Chaque jour, nous accompagnons nos clients dans leur enjeux innovants et technologiques, tout en accompagnant nos collaborateurs et collaboratrices dans le développement de leurs compétences et talents, ô combien nombreux...

Chez nous, la satisfaction de nos clients est un élément important, mais celle de nos collaborateurs et collaboratrices l'est tout autant. Vous êtes les acteurs de notre développement et de notre performance au quotidien.

Chez ALTER SOLUTIONS, nous pensons également que la diversité est une chance. C'est dans le respect de cette diversité que nous nous engageons à personnaliser le parcours professionnel de chacun et chacune.



≡ Notre politique des Ressources Humaines

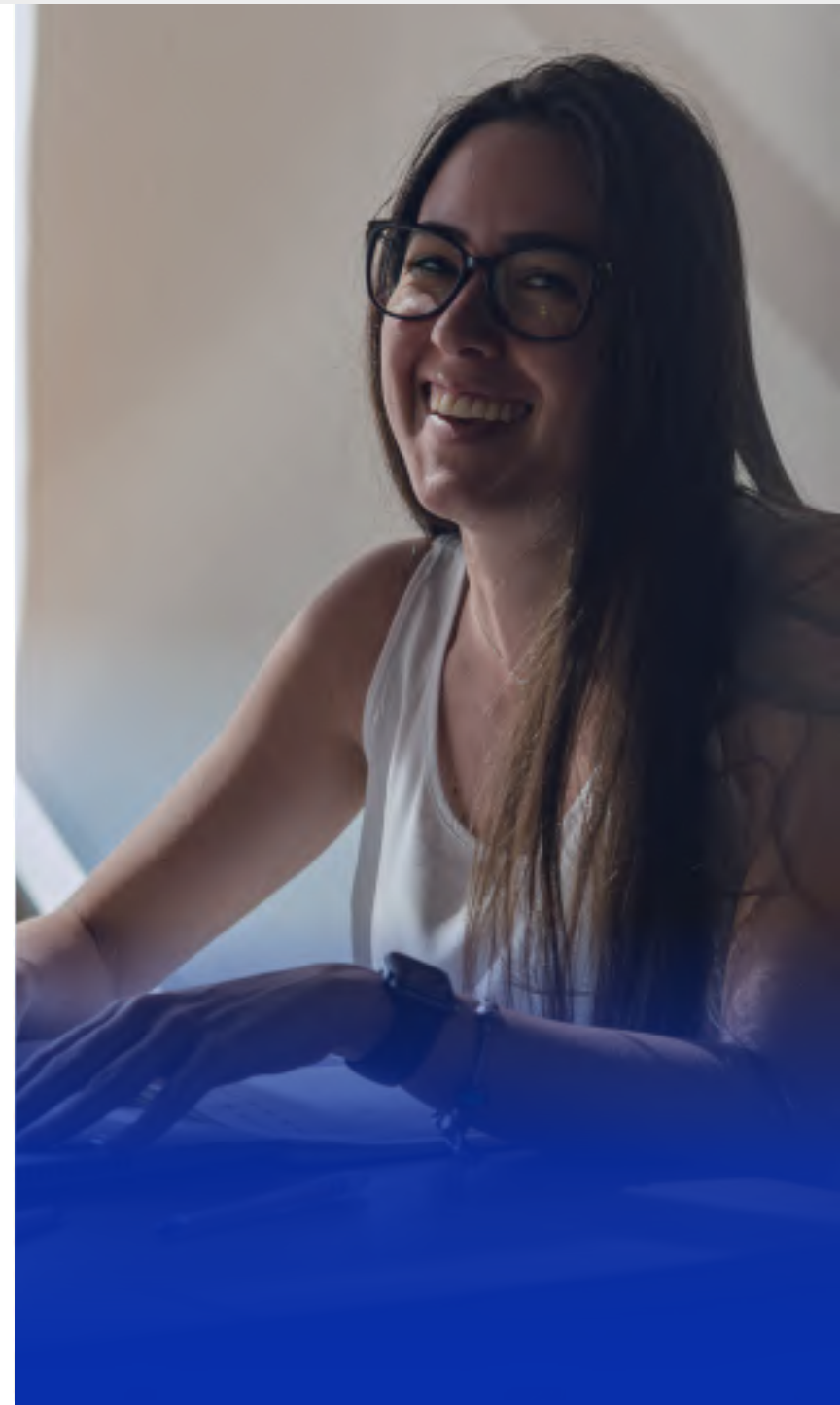
Enfin, nous attachons une grande importance à la qualité de vie au travail et au bien-être. C'est un enjeu majeur de notre politique RH : management bienveillant, bureaux modernes et conviviaux, équipe RH et managériale à l'écoute, plan de formation personnalisés ; sont autant de leviers qui nous permettent de vous accompagner sur ce chemin de l'équilibre et de l'épanouissement professionnel.

Dans ce même esprit, et pour rendre la direction plus à l'écoute et plus accessible, nous avons choisi de construire une organisation horizontale : n'hésitez pas à solliciter votre manager ou la direction, nous sommes là pour vous.

LES BONNES PRATIQUES DES RELATIONS DE TRAVAIL

Voici une liste non exhaustive pour une bonne ambiance au travail :

- Ecoute active et attitude investie,
- Politesse et sourire,
- Ponctualité aux RDV et réunions,
- Respect de ses engagements et des délais,
- Respect et juste appréciation du travail de chacun,



≡ Notre politique des Ressources Humaines

- Favoriser les échanges en direct : si votre collègue ne se trouve pas loin, allez le voir directement et parlez-lui,
- Soyez pragmatique : si votre présence n'est pas indispensable à une réunion n'y allez pas,
- Gardez en tête que les réunions les plus efficaces sont aussi souvent les plus courtes

Bref, vous l'aurez compris, nous espérons encourager au sein d'ALTER SOLUTIONS :

- Une communication positive,
- Une bienveillance mutuelle,
- Une implication de tous et toutes, en tant qu'ambassadeur/ambassadrice, auprès de nos clients.

RESTONS COOL

Dans notre philosophie de travail, nous pensons qu'il faut apprendre, autant que faire se peut, à dédramatiser les différentes situations personnelles que l'on peut rencontrer.

Il est important de ne pas culpabiliser, et de se faire confiance, d'autant que nous croyons en la conscience professionnelle :

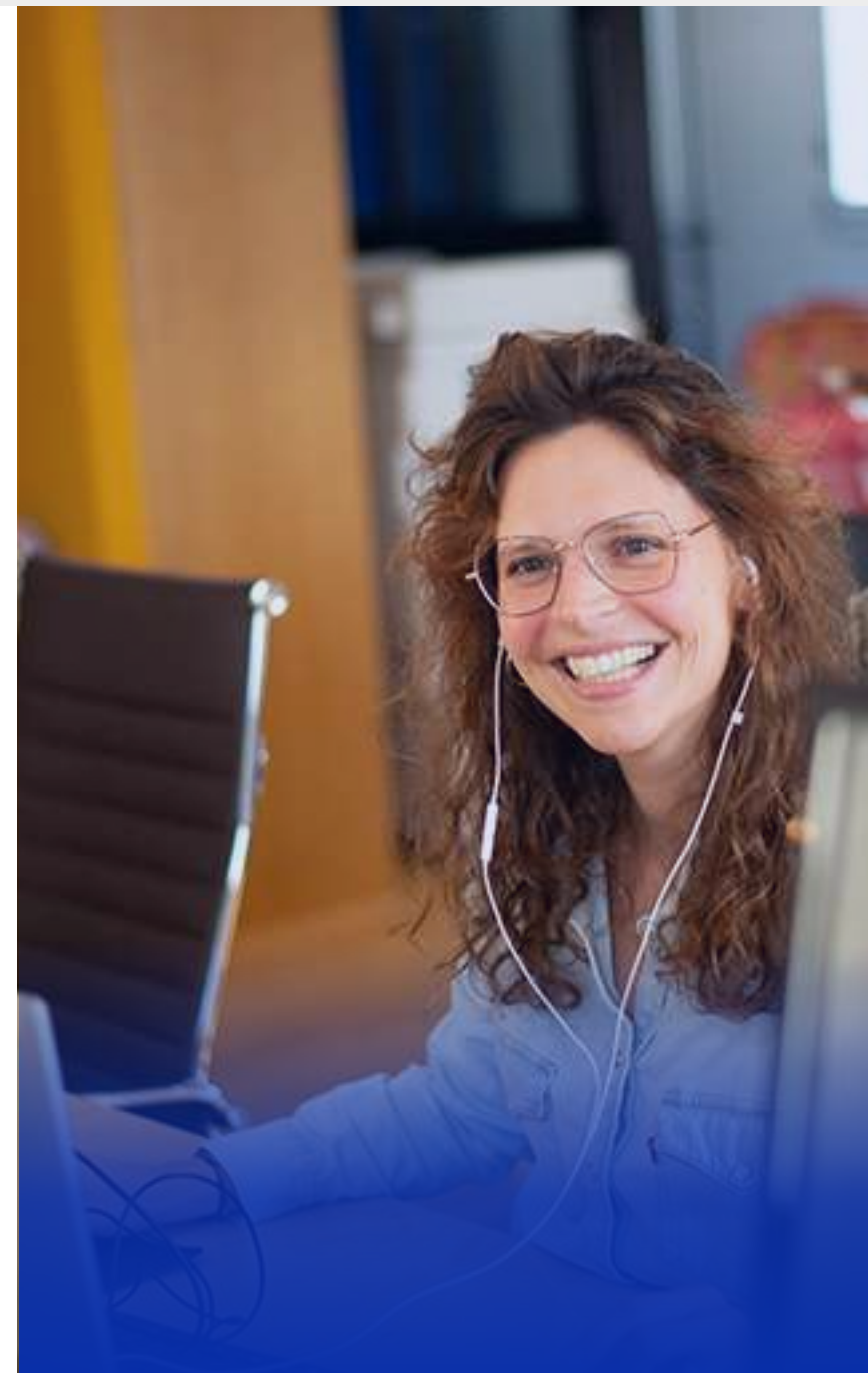


≡ Notre politique des Ressources Humaines

- Il est normal d'être absent pour un enfant malade.
- Il est parfois normal de prendre des congés pour gérer des situations personnelles.

Nous croyons également en la qualité d'une relation pérenne entre les managers et les consultant/consultante :

- Vous avez régulièrement votre ingénieur d'affaires ou une personne de l'équipe siège ALTER SOLUTIONS au téléphone,
- Un déjeuner est organisé régulièrement entre collaborateurs, collaboratrices et managers pour garder le contact,
- Dans la mesure du possible, vous vous rendez sur un des sites d'ALTER SOLUTIONS pour y télétravailler,
- Vous vous sentez libre d'aborder tous les sujets avec votre manager ou la direction des ressources humaines : changement de projet, mobilité géographique, formations, intérêts personnels (événements culturels, charité, etc.)



≡ Notre politique des Ressources Humaines

ENGAGEZ VOUS !

Chez ALTER SOLUTIONS, nous pensons que l'engagement de chacun alimente la performance globale de la société : en conséquence elle produit des résultats (qualitatifs et financiers) supérieurs ; autorisant ainsi une réallocation des moyens focalisés sur le bien-être des salariés (avantages, cadre de travail, attentions diverses,). Bref, c'est un cercle vertueux !

Au-delà de vos compétences, nous recherchons des collaborateurs et collaboratrices impliqué(e)s dans la vie de l'entreprise et ouvert(e)s aux évolutions de leur métier ou de leur secteur d'activité. Concernant le développement de nos activités, votre intervention peut être variée :

- Remonter d'informations sur de nouveaux projets et sur les opportunités de business,
- Coopter des bons CV du réseau (amis, famille, anciens collègues, etc.),



≡ Notre politique des Ressources Humaines

- Participer sur les réseaux sociaux et partager, liker les news,
- Prendre part aux forums écoles,
- Nous accompagner sur les entretiens techniques de candidats.

Vous pouvez également nous aider à optimiser les retours clients :

- Être force de proposition,
- Veiller à la satisfaction des clients sur site.

Concernant le développement d'ALTER SOLUTIONS, vous avez également un rôle à jouer :

- En proposant des améliorations sur le fonctionnement général de la société,
- En intégrant de nouvelles recrues au sein de votre équipe,
- En développant de nouvelles offres en collaboration avec l'équipe commerciale.

Tous ces points seront abordés lors de votre entretien annuel avec le service RH à date anniversaire de votre contrat.



≡ Notre politique des Ressources Humaines

SELECT PEOPLE

Ce qui fait la force de notre société aujourd'hui, ce sont les femmes et les hommes qui la composent et la font vivre chaque jour en mettant en commun leur motivation et leurs compétences.

Chez ALTER SOLUTIONS nous pensons notre stratégie en replaçant l'individu au cœur de notre système. Nous vous proposons une ambiance de travail motivante, dynamique et porteuse de sens pour tous.

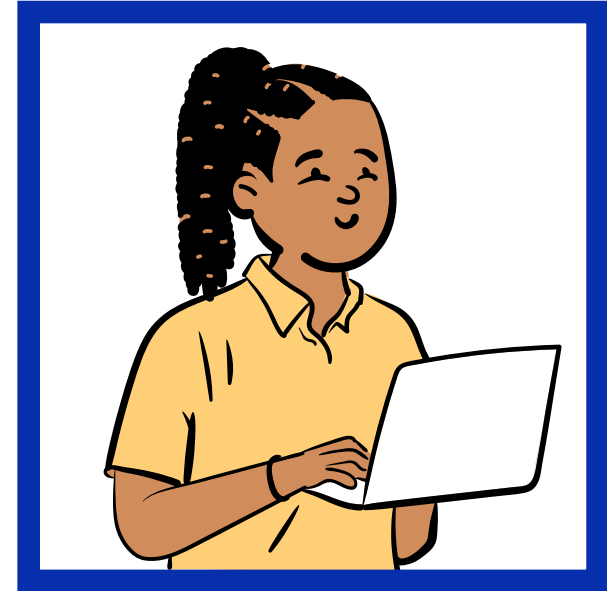
Et comme, nous ne vous parlerons jamais aussi bien d'ALTER SOLUTIONS que vous, nous avons décidé de vous donner la parole :



≡ Notre politique des Ressources Humaines

“Cela fait plus de deux ans que je travaille chez Alter Solutions. J’ai eu le plaisir de voir chaque entité s’unir et collaborer ensemble afin de devenir un seul et même groupe. Aujourd’hui, je suis honorée de travailler sur des projets à l’échelle internationale, où l’aspect humain est placé au centre des discussions. Chaque individu est unique et participe au rayonnement de l’entreprise. C’est pourquoi je veille chaque jour au bien être et au développement de nos collaborateurs grâce à des projets enrichissants.”

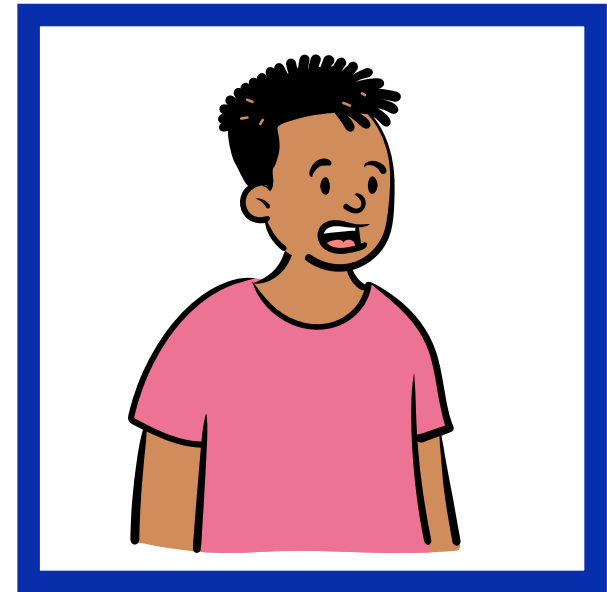
– **Pauline Paris | HR Project Manager**



≡ Notre politique des Ressources Humaines

“L’expérience de mon stage de fin d’études au sein d’Alter Solutions a été très enrichissante. L’accompagnement de ces équipes pleines de talents et leurs conseils avisés m’ont permis de développer de nombreuses compétences. En continuant notre collaboration dans le cadre d’un CDI après ma diplomation, je suis assuré de continuer à évoluer dans un environnement professionnel proposant des missions variés et me permettant de me former sur les domaines qui m’intéressent.”

– **Paul Coste | Ingénieur Cybersécurité**





Nos valeurs



≡ Le respect des droits de l'homme

Le Groupe ALTER SOLUTIONS s'engage en faveur du respect des droits humains.

Selon nous, l'idée des droits de l'homme est aussi simple que forte : à savoir que toute personne a le droit d'être traitée avec respect et dignité. Les droits de l'homme sont inhérents à tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine nationale ou ethnique, couleur, religion, langue, ou toute autre situation.

Tout individu a le droit de jouir des droits de l'homme sans discrimination. Ces droits sont tous reliés, interdépendants et indivisibles.

Les droits de l'Homme sont reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et par l'Organisation internationale du Travail. Les principes directeurs que nous appliquons, sont, comme définis par l'Organisation des Nations Unies : « **Protéger, respecter et réparer** ».



≡ Le respect des droits de l'homme

La politique d'ALTER SOLUTIONS concernant les Droits Humains est fondée sur une analyse que nous avons utilisée pour identifier les droits humains susceptibles d'être affectés par les activités commerciales des sociétés de conseil afin de définir avec de façon proactive les domaines prioritaires des droits humains au regard de nos activités.

Nous réitérons aujourd'hui notre engagement à :

- Éviter de causer ou de contribuer à des atteintes aux droits humains à travers nos propres activités, et de remédier immédiatement à ces atteintes si elles se produisaient malgré toute notre vigilance.
- Chercher à prévenir ou atténuer les atteintes aux droits humains non directement liées à nos activités, ou services mais qui découlent de nos relations d'affaires ou qui émaneraient de nos parties prenantes (fournisseurs, clients, etc.), même si nous n'y avons pas directement contribué).

L'ensemble de nos engagements en tant qu'entreprise, en tant qu'employeur et en tant qu'entreprise citoyenne responsable sont détaillés dans notre **Charte Ethique**.



≡ L'Égalité entre les hommes et les femmes

Chez ALTER SOLUTIONS, nous considérons que la diversité de nos effectifs et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes constituent une force. Nous sommes persuadées que la mixité est source de croissance et qu'elle favorise le dynamisme social. Le combat en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes permet de mobiliser les talents et les compétences contribuant à la performance générale de l'entreprise.

La société ALTER SOLUTIONS a défini pour les années à venir, un plan d'action concret pour réaffirmer l'importance et la richesse que représente la mixité professionnelle dans l'ensemble de nos cœurs de métiers.

Nous ancrons ainsi la nécessité de garantir une égalité des chances et de traitement des salarié(e)s quels que soient leur origine, leur sexe, leur orientation ou identité sexuelle, leur âge, leur situation de famille ou leur état de grossesse, leurs caractéristiques génétiques, leur appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, leurs opinions politiques, leurs activités syndicales ou mutualistes, leurs convictions religieuses, leur apparence physique, leur nom de famille, leur état de santé ou leur handicap.



≡ L'Égalité entre les hommes et les femmes

Nous reconnaissons que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est un enjeu majeur du développement de chaque individu, et que cela doit être un sujet d'actualité pour toutes les entreprises d'aujourd'hui.

Au regard du développement de notre Responsabilité sociétale d'Entreprise, cette promotion de l'égalité et de la diversité fait partie intégrante de notre politique des Ressources Humaines, et nous avons déjà mis un nombre certain d'actions en place.

En voici quelques exemples :

- Détermination d'indicateurs chiffrés pertinents concernant les ratios hommes/femmes parmi les effectifs présents,
- Actions en faveur de l'équilibre entre la vie personnelle & familiale et la vie professionnelle (Politique de « Qualité de vie au travail – QVT),
- Soutien administratif et managérial aux collaborateurs et collaboratrices qui souhaitent prendre un congé parental,
- Accès aux postes de direction à nos collaboratrices,
- Mise en place d'une commission annuelle sur la parité



≡ L'Égalité entre les hommes et les femmes

Nous avons identifié 6 domaines d'action prioritaires en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes :

- La rémunération,
- Le recrutement,
- La formation,
- La promotion interne,
- La qualité de vie,
- La conciliation parentalité / travail.

Pour chacun d'entre eux, nous y avons associé des objectifs de progression clairs, ainsi que des actions et mesures concrètes permettant de les atteindre. Ces indicateurs chiffrés nous permettent de suivre notre progression annuelle.

Une analyse annuelle relative à la situation professionnelle des hommes et des femmes au sein d'ALTER SOLUTIONS est réalisée et fait l'objet d'un bilan annuel sur la base d'une année calendaire. Ces données sur la situation hommes/femmes de l'entreprise, sont communiquées à la commission sur la parité qui se réunit chaque année en septembre. Cela permet de faire un bilan de situation et d'apporter des actions correctives rapidement, en cas de nécessité avérée.



≡ Non-discrimination et promotion de la diversité

Parce que toutes nos différences sont une force, nous pensons que diversité est à la fois un élément de politique sociale et un atout au service de la performance économique de notre entreprise. Menée à bien, nous considérons que la gestion de la diversité favorise la cohésion sociale et est un levier de croissance.

C'est pour ces différentes raisons, qu'ALTER SOLUTIONS s'appuie sur la diversité de ses effectifs et de ses talents pour consolider sa politique d'innovation, de performance et de compétitivité. A cet égard, nous nous interdisons toutes formes de discrimination pour quelque motif que ce soit, ainsi que tous comportements pouvant porter atteinte à la dignité de l'individu.

Cette promotion de l'égalité des chances porte sur l'entièreté de notre politique des ressources humaines :

- Le processus de recrutement,
- La promotion interne et la progression de carrière,
- La rémunération et la politique salariale,
- La formation et la gestion des compétences,
- Le suivi managérial et l'encadrement opérationnel.



≡ La liberté syndicale

La liberté syndicale est au cœur des droits fondamentaux des salariés et permet à la démocratie de s'exercer dans les relations de travail. Il s'agit d'une liberté constitutionnellement protégée, comportant deux grandes dimensions. Elle vise d'abord la liberté individuelle de défendre ses droits et ses intérêts par l'adhésion au syndicat de son choix. Elle vise également la liberté collective de créer un syndicat professionnel.

Chez ALTER SOLUTIONS, nous respectons toutes les formes d'implications syndicales. Si vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe des Ressources Humaines.



≡ Notre politique handicap et l'intégration de tous

CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LE HANDICAP

De nos jours, la vision du handicap reste stigmatisée à la représentation de personnes à mobilité réduite ou en situation de déficience lourde. Il est temps de changer les choses : 80 à 85 % des personnes handicapées sont atteintes d'un handicap invisible, pas toujours reconnu et pourtant non négligeable au quotidien. C'est pourquoi ALTER SOLUTIONS s'engage à faire évoluer ces préjugés en lançant une politique en faveur des travailleurs handicapés et en mettant en place des dispositifs pour faciliter leur quotidien avec le PASS CESU HANDICAP.

Il existe 3 types de handicap non visibles :

- Le handicap d'apprentissage (comme la dyslexie)
- Les déficiences sensorielles (comme être malentendant, avoir une basse vision)
- Les maladies internes (comme le diabète, les maladies cardiaques et respiratoires, hernies discales).

Si vous pensez souffrir d'un handicap, ALTER SOLUTIONS vous aide dans vos démarches et également dans votre quotidien en vous attribuant 800 € net d'impôts d'aide par an en chèques CESU.



≡ Notre politique handicap et l'intégration de tous

Qu'est-ce que les chèques CESU ?

Ce sont des titres de paiement préfinancés par ALTER SOLUTIONS qui vous permettent de régler vos dépenses de services à la personne : un(e) assistant(e) maternel(le), l'entretien de votre maison et de votre jardin, des cours pour votre enfant, l'installation d'internet à la maison, des repas personnalisés à domicile... L'objectif étant de faciliter votre quotidien !

Pour faire bouger les choses, chez ALTER SOLUTIONS, des actions sont également mises en place en matière de handicap et s'articulent autour de deux axes :

1. L'insertion de personnes handicapées

L'ensemble de nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (accueil, ascenseurs, toilettes adaptés...). De plus, un mobilier ergonomique et du matériel spécifique ont été mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.



≡ Notre politique handicap et l'intégration de tous

Nous avons nommé au sein d'ALTER SOLUTIONS, un responsable diversité en charge de toutes les questions relatives à l'intégration et au bien-être de tous et toutes. Il s'assurera, entre autres, que le matériel et le mobilier sont adaptés au handicap de la personne qui nous rejoint.

2. L'incitation à la sous-traitance d'activités à des entreprises du secteur protégé

Depuis 2019, ALTER SOLUTIONS achète des services à des sociétés travaillant avec un public porteur de handicap. En France, nous travaillons notamment avec la société CEDRE qui est responsable de la collecte, du tri et du recyclage de nos déchets.

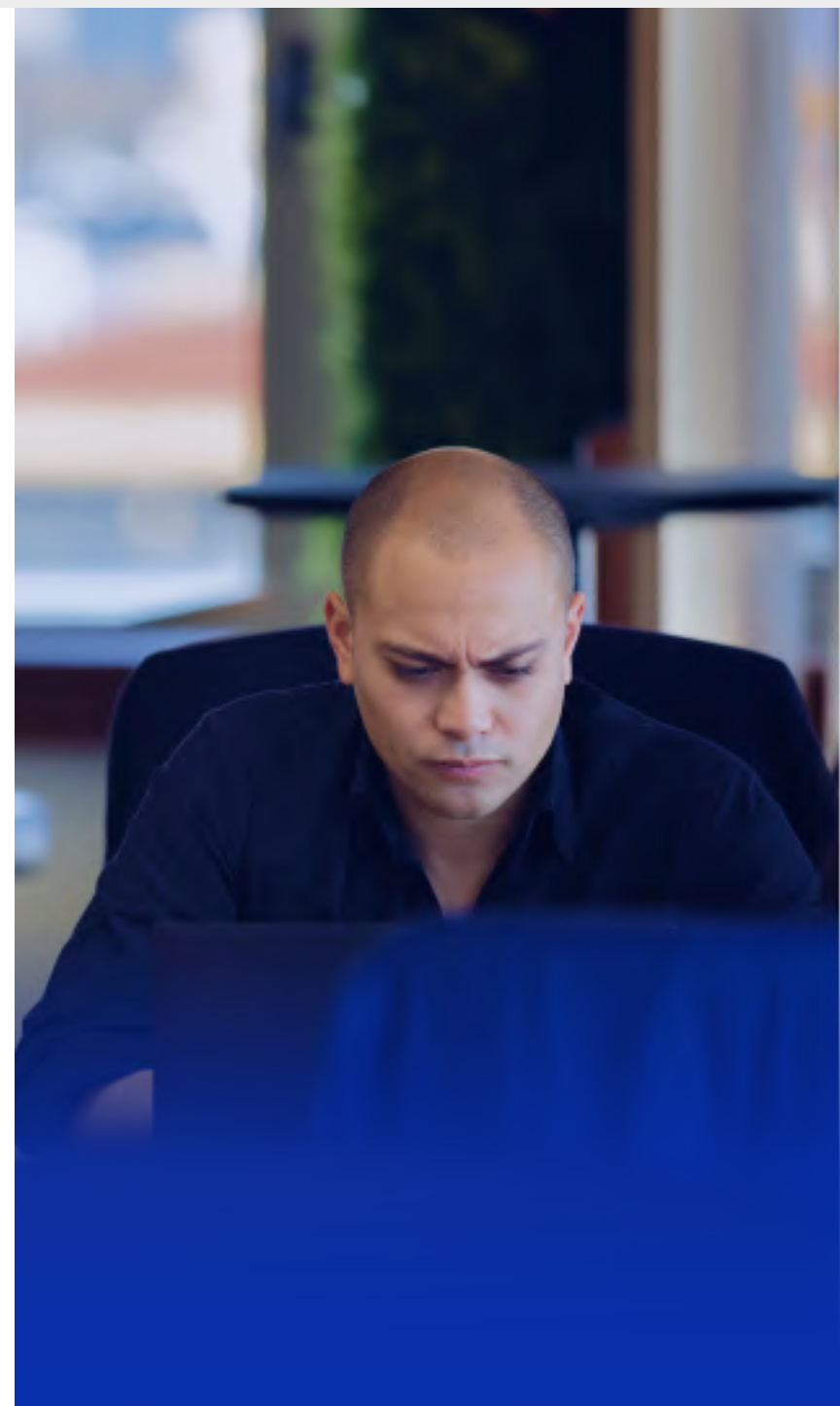


≡ La santé et la sécurité de nos salarié(e)s

La santé et la sécurité de tous nos salarié(e)s est un enjeu primordial pour nous. Nous mettons en œuvre tout ce que nous pouvons pour atteindre :

- Une baisse des accidents du travail ou des maladies professionnelles,
- La création et le maintien d'un emploi de qualité, où la personne prend toute sa place dans l'entreprise et occupe des postes de travail qui lui sont bénéfiques,
- Une bonne santé économique de l'entreprise : les coûts des arrêts de travail et maladies professionnelles pèsent fortement sur la performance économique.

Nos équipes des Ressources Humaines en collaboration avec nos centres médicaux se mettent à la disposition de tous nos salarié(e)s, afin de s'assurer que le travail n'altère pas leur santé physique ou mentale.



≡ La santé et la sécurité de nos salarié(e)s

L'ALCOOL AU TRAVAIL

L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées dans les locaux d'ALTER SOLUTIONS sont interdites.

Néanmoins, parce qu'il arrive que nous ayons une bonne nouvelle à fêter ensemble, ou un pot de départ à organiser, nous avons une certaine tolérance sur la consommation d'alcool dans nos locaux (uniquement sur les boissons autorisées par le code du travail).

Ces occasions doivent rester exceptionnelles et la consommation d'alcool doit rester largement raisonnable.

LA MUTUELLE D'ENTREPRISE

Nous avons mis en place une mutuelle d'entreprise qui a pour objectif de fournir une couverture sociale à tous nos salarié(e)s. Elle couvre donc tout ou partie des frais de santé restant à charge de l'assuré(e) en cas d'accident, de maladie ou de maternité.

Cette mutuelle intervient en complément de la couverture médicale locale. Pour d'informations sur cette mutuelle, rendez-vous au paragraphe IV. La vie locale.



≡ La santé et la sécurité de nos salarié(e)s

LA PREVOYANCE

La prévoyance collective vous protège et préserve votre famille en cas d'accident de la vie entraînant une invalidité, une incapacité de travail ou le décès. Ses garanties complètent l'indemnisation des régimes obligatoires dans des conditions avantageuses.

LES RECOMMANDATIONS DE LA MEDECINE DU TRAVAIL

Nous disposons de programmes établis afin de prévenir les blessures de nature ergonomiques ou posturales sur le lieu de travail. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des bonnes pratiques à garder en tête lors d'une activité bureautique.



≡ La santé et la sécurité de nos salarié(e)s

Réglage du lieu de travail



Siège

- a** Les hanches un peu plus élevées que les genoux.
- b** Asseyez-vous au fond de votre siège et réglez la profondeur.
- c** La courbe du dossier épouse la courbure de votre dos.
- d** Le bras et l'avant-bras forment un angles de 90°.



Bureau

- e** Le bureau aussi haut que les appuis-coudes de votre siège.



Ordinateur

- f** La longueur d'un bras comme distance entre les yeux et l'écran.
- g** La claviers à environ 10cm du bord du bureau. La souris juste à côté du clavier.



≡ La formation professionnelle et l'employabilité

Nous sommes aussi très vigilants au risque de dépression. La situation sanitaire a fortement accentué les épisodes dépressifs au sein des travailleurs/travailleuses, tous secteurs confondus. En tant qu'employeur, il est de notre devoir de nous assurer que l'ensemble de nos salarié(e)s ne se retrouve pas en burn-out ou surmenage.

Pour cela, nous réalisons des suivis tous les trois mois qui nous permettent d'échanger librement sur votre mission, vos attentes en tant qu'employé, mais également sur votre ressenti et les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Même s'il n'est pas évident de faire part de ces difficultés au travail, ou d'un moral en berne, sachez que nous sommes là pour vous aider. Il y a forcément une personne au sein d'ALTER SOLUTIONS avec qui vous vous sentez à l'aise pour parler, alors n'hésitez pas.

Ensuite, il est important d'en faire part à l'équipe des Ressources Humaines pour que nous fassions le nécessaire pour vous aider.



≡ La lutte contre toutes les formes de harcèlement

ALTER SOLUTIONS est un lieu de respect et d'épanouissement mutuel. Parce que nous voulons qu'ALTER SOLUTIONS soit une société où il fasse bon vivre pour toutes et tous, nous nous engageons à lutter contre toutes les formes que peuvent revêtir le harcèlement au travail.

Nous assumons notre obligation de sécurité de résultat en matière de protection de la sécurité et de la santé de nos salariés. Concrètement, cela veut dire que si l'un(e) de nos salarié(e) était victime sur son lieu de travail, d'agissements de harcèlement moral ou sexuel exercés par l'un ou l'autre de nos salarié(e)s ou de nos client(e)s, nous nous engageons à agir immédiatement.



≡ L'éthique et la loyauté de nos pratiques

Nous avons mis en place une politique qui encourage un sens de l'éthique et garantie des pratiques loyales et justes :

- Interdiction des commissions occultes sous quelque forme que ce soit, y compris les pots-de-vin ou les cadeaux, sur n'importe quelle partie des contrats de paiements et accords de paiement indirects,
- Politique de surveillance officielle couvrant les contributions de nature politique directes ou indirectes, les dons de bienfaisance et le mécénat,
- Les infractions, y compris les détails de l'affaire, sont rapportées au conseil d'administration,
- En cas d'infraction, les collaborateurs et collaboratrices peuvent être licencié(e)s ou sont soumis(e)s à des mesures disciplinaires en fonction de la gravité des faits,
- Mesure anticorruption :
- Politique écrite concernant les lanceurs d'alerte incluant une politique de confidentialité
- La responsabilité de la surveillance a été clairement attribuée et des ressources ont été mises à disposition
- Des mécanismes sont en place pour une surveillance continue (auto-évaluations internes des employés, surveillance automatisée des contrôles)



≡ L'éthique et la loyauté de nos pratiques

- La direction de l'entreprise (p. ex. conseil d'administration, comité de contrôle) examine les résultats des examens internes et externes et s'assure que les changements requis sont mis en œuvre de manière appropriée
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé ou obligatoire.

Pour plus d'informations, vous vous invitons à lire notre **Charte Ethique**, ainsi que notre **Charte des achats responsables**.

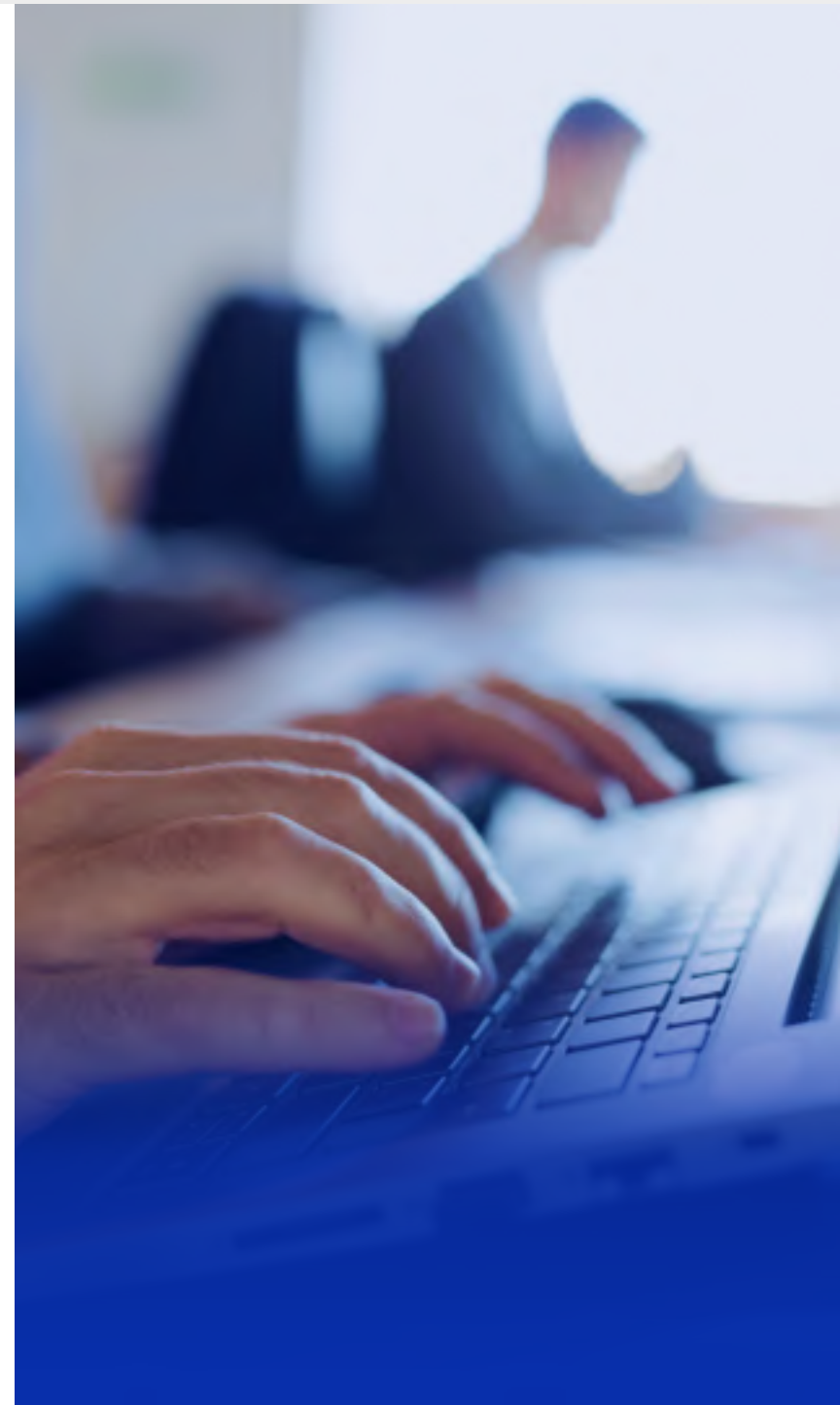


≡ Notre politique RGPD et la protection des données personnelles

Parce que vos données personnelles n'appartiennent qu'à vous, ALTER SOLUTIONS a mis en place des mesures strictes pour respecter le Règlement Général sur la Protection des Données.

Nous sommes conscients que l'une des choses les plus précieuses de notre société, est la confiance que vous nous accordez. En conséquence, la confidentialité de vos données est un sujet critique pour nous, et nous faisons tout notre possible pour respecter les règles suivantes :

- Être transparents au sujet des données que nous collectons et de leur usage (notamment par le service RH),
- Ne jamais donner, partager, échanger, les données vous concernant,
- Ne jamais vous envoyer de messages que vous n'auriez pas souhaité,
- Répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur la protection de vos données à caractère personnel,
- Mettre en œuvre les meilleurs pratiques pour la protection des données.



≡ Notre politique GDPR & la protection des données personnelles

Pour toute question ou réclamation concernant le traitement de vos données à caractère personnel par ALTER SOLUTIONS, nous vous invitons à vous adresser à notre service dédié à la Protection des Données Personnelles :

- Par email : privacy@alter-solutions.com
- Par courrier : ALTER SOLUTIONS – Service de protection des données – 6 Avenue du Général de Gaulle 78000 Versailles France





La Qualité de Vie au Travail

≡ Bienvenue à bord : l'onboarding chez ALTER SOLUTIONS

C'est votre premier jour chez ALTER SOLUTIONS ? Bienvenue !

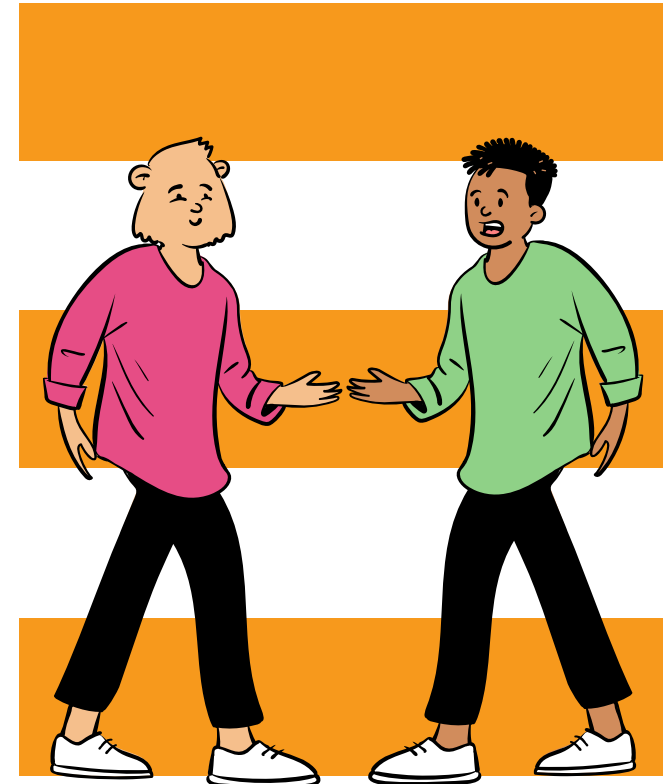
Parce que le premier jour dans une nouvelle entreprise n'est pas toujours le plus évident, nous mettons tout en œuvre pour que vous vous sentiez vite comme à la maison.

Si l'on décrit de manière simple l'onboarding, c'est le processus ou le parcours que vit notre nouveau salarié à partir du moment où il est informé de son embauche (pre-boarding) jusqu'à la prise complète de son poste chez ALTER SOLUTIONS.

Nous avons décidé de mettre en place des actions qui facilitent l'arrivée de nos nouveaux collaborateurs.
Les finalités d'un onboarding réussi sont nombreuses :

RÉDUIRE LE STRESS DE L'ARRIVÉE

Nous avons bien conscience que les premiers jours peuvent être stressants pour les nouveaux collaborateurs qui nous rejoignent. En effet, tout est nouveau : nouveau lieu de travail, nouveaux collègues, et nouvelles habitudes à prendre.



≡ Bienvenue à bord : l'onboarding chez ALTER SOLUTIONS

Pour réduire ce stress, nous nous engageons à vous réserver un accueil chaleureux et amical, de la part de votre manager mais également de la part de toute l'équipe. Trois mots d'ordre pour tous : bienveillance, empathie et accompagnement.

Un petit déjeuner/déjeuner de bienvenue sera organisé, afin de vous présenter l'équipe dans un esprit détendu et convivial.

RACCOURCIR LE TEMPS D'APPRENTISSAGE

Un onboarding réussi permet un gain de temps au niveau de l'apprentissage, notamment, grâce au suivi et à l'accompagnement de vos collègues.

Lors de votre première semaine, diverses formations vous seront proposées afin de vous faire monter rapidement en compétences et afin de vous aider à prendre en main les outils internes. Un emploi du temps spécifique vous sera proposé par votre manager (qui s'occupe, en amont de votre arrivée, de planifier cette « welcome week »).

Laissez-vous former, vous êtes guidé(e) !



≡ Bienvenue à bord : l'onboarding chez ALTER SOLUTIONS

ENCOURAGER UNE COMMUNICATION OUVERTE ET TISSER DES LIENS

Vous rencontrerez, au travers de votre semaine d'intégration, tous les collaborateurs avec qui vous serez amené à interagir dans votre relation de travail. Equipe directe, service Ressources Humaines, Comptabilité, Business manager, etc. sont autant de personnes qui vous permettront d'avoir une vision globale des départements de la société et de leurs process respectifs.

Nous cherchons à encourager la création de liens solides entre collègues de travail et de permettre une communication ouverte entre tous. Nous avons à cœur que vous vous sentiez suivi et écouté. Ainsi, il vous sera, plus facile, le cas échéant de parler de problèmes rencontrés avec votre manager ou votre responsable des Ressources Humaines.



≡ Bienvenue à bord : l'onboarding chez ALTER SOLUTIONS

PROMOUVOIR NOS VALEURS

L'engagement de tous les salariés est fondamental pour la réussite d'ALTER SOLUTIONS. Notre stratégie d'onboarding réaffirme cette volonté d'inscrire nos collaborateurs dans un collectif, tourné vers la réussite globale de la société. Ce moment clé nous permet aussi de communiquer sur nos valeurs et notre culture d'entreprise.

PERMETTRE UNE MEILLEURE MOBILITÉ INTERNE

Enfin, nous pensons que cette notion d'onboarding ne doit pas se limiter aux nouveaux salariés. Un changement reste un changement, même pour ceux qui sont déjà dans l'entreprise et qui souhaitent changer de poste. Accompagner nos talents dans leur mobilité interne est aussi une façon de leur montrer notre implication et notre fidélité. Que votre changement de poste soit géographique ou hiérarchique, vous pouvez compter sur nous pour vous accompagner dans votre gestion de carrière.



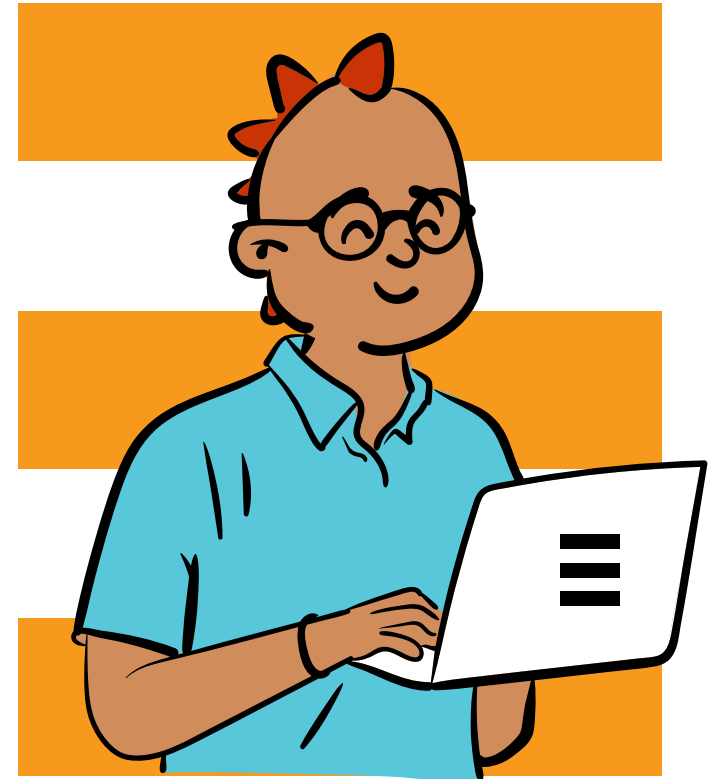
≡ Bienvenue à bord : l'onboarding chez ALTER SOLUTIONS

Voici quelques informations pratiques pour votre premier jour. Tout d'abord, vous recevrez :

- Votre PC et tout le matériel nécessaire pour travailler dans les meilleures conditions : tout est prêt pour le jour J, vous n'avez plus qu'à vous installer.
- Une box de bienvenue avec des goodies ALTER SOLUTIONS, commandés juste pour vous.
- Un email de bienvenue avec toutes les informations RH : accès à votre adresse mail, votre accès à Boondmanager, des informations sur la couverture de santé, les jours de fermeture du siège... Bref toutes les informations pratiques pour travailler sereinement chez nous.

Et parce qu'un(e) nouvel(le) arrivant(e) dans l'entreprise est toujours une bonne nouvelle, ne soyez pas étonné(e) si vous êtes contacté(e) par l'équipe communication : nous vous demanderons une photo (si vous êtes d'accord, bien évidemment) et un petit texte de présentation. Nous le partagerons, en interne, à vos nouveaux collègues.

Welcome in !



≡ Improvement Board

Chez Alter Solutions, vous avez l'opportunité de participer à l'Improvement Board.

De quoi s'agit-il ?

Cette initiative est destinée à ceux qui souhaitent contribuer directement à l'amélioration de la marque employeur et se rapprocher de l'équipe de direction de l'entreprise.

L'Improvement Board est composé d'un groupe de consultants représentant tous les employés d'Alter Solutions. Ils reçoivent les suggestions et les questions de tous les employés et se réunissent tous les trois mois avec les responsables de département pour discuter des différentes thématiques : marque employeur, stratégie, ressources humaines, communication, etc.

Si vous avez des questions ou des suggestions concernant ce sujet, n'hésitez pas à contacter l'équipe de consultants représentants, à travers leur adresse e-mail dédiée : ib.consultantsfr@alter-solutions.com



≡ Nous sommes certifiés Great Place To Work

En intégrant les équipes d'Alter Solutions, vous faites désormais partie d'une entreprise certifiée "Great Place to Work®". Félicitations !

Cette certification a été délivrée dans tous les pays qui l'ont sollicitée, à savoir la Belgique, le Portugal, la France, l'Allemagne et la Pologne. Après avoir analysé les résultats, nous avons atteint un score moyen de **86 %** en tant que Great Place to Work.

Cette reconnaissance témoigne de l'engagement quotidien de l'ensemble des talents d'Alter, et nous sommes extrêmement fiers de cette réalisation. Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre contribution. Encore toutes nos félicitations !"



≡ Nous sommes certifiés Great Place To Work

QUELQUES CHIFFRES CLES

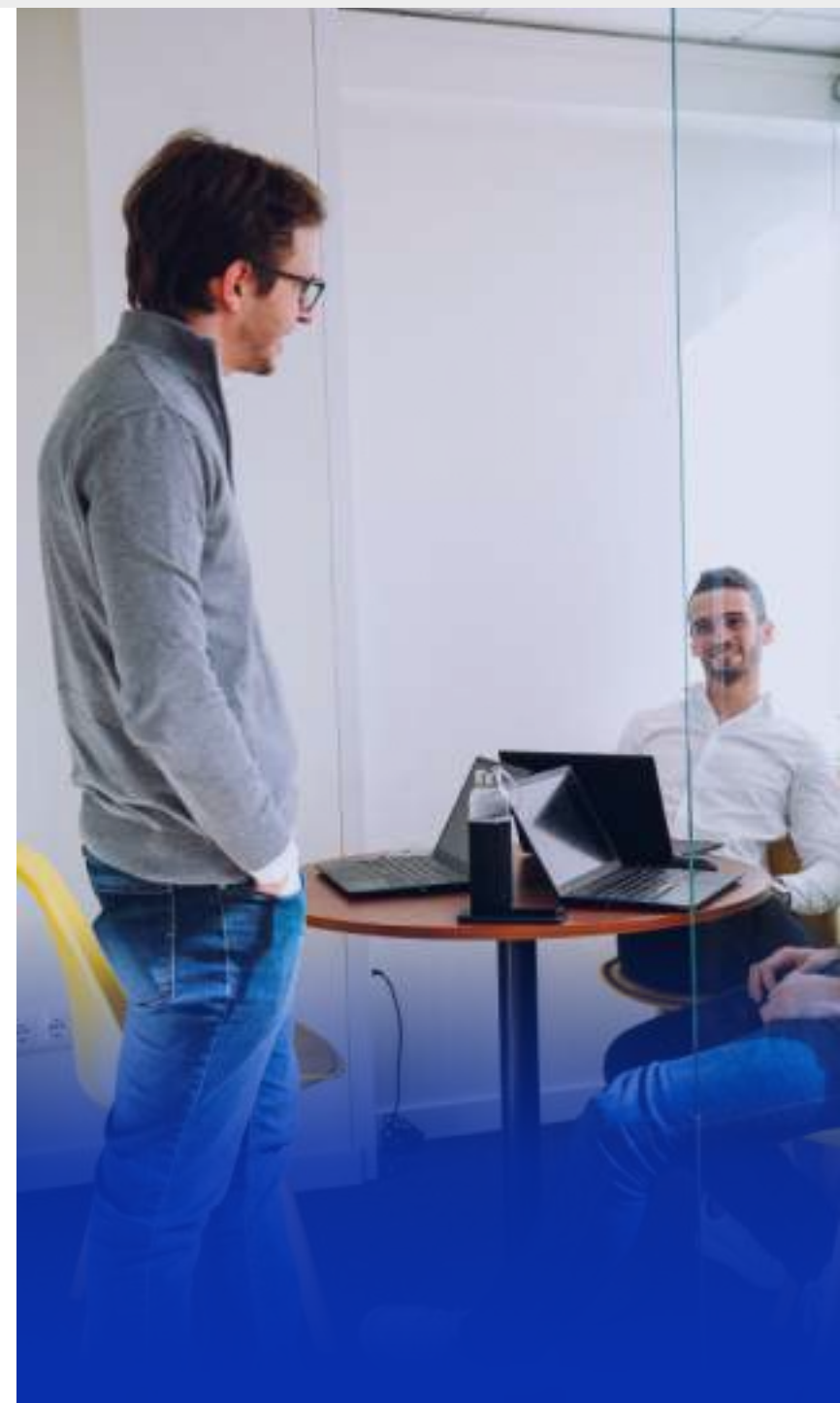
- 99% des collaborateurs estiment travailler dans un lieu de travail physiquement sûr.
- 97% des employés ressentent un traitement équitable, indépendamment de l'origine ethnique de chacun.
- 98% reconnaissent que la justice est une valeur fondamentale au sein de notre organisation, sans distinction de genre.
- 97% s'accordent à dire que tous bénéficient d'un traitement impartial, peu importe leur orientation sexuelle.
- 94% de nos employés qualifieraient les services que fournissons comme excellent.
- 93% estiment se sentir bien accueillis lorsqu'ils ont rejoint l'entreprise.



≡ Les locaux de travail à la disposition de tous et toutes

Les locaux d'ALTER SOLUTIONS sont à la disposition de tous nos salarié(e)s (fonctions support, fonction commerciale, consultant(e)s, direction technique...). Si vos activités le permettent, sentez-vous libre de nous solliciter pour télétravailler dans l'un de nos locaux en Europe.

Ce sera l'occasion de partager votre savoir-faire et vos compétences avec vos collègues. On s'engage à vous fournir un environnement de travail agréable : confortable, moderne et fonctionnel.



≡ Le télétravail et son champ d'application

Toute demande de télétravail d'un(e) salarié(e) fera l'objet d'une attention particulière et d'un examen approfondi du ou de la Responsable des Ressources Humaines et de son/sa manager. Cette demande sera, par principe, acceptée, sauf impossibilité opérationnelle avérée, auquel cas une justification écrite sera apportée.

En France, le télétravail pourra être mis en place selon la procédure décrite dans notre **Charte de télétravail**, publiée en janvier 2021.



≡ Un équilibre entre sa vie privée et sa vie professionnelle

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle est un facteur d'amélioration de la qualité de la prestation fournie par les collaborateurs.

CONGES

Il est rappelé que les salarié(e)s pacsé(e)s bénéficient des mêmes congés pour événements familiaux (mariage, pacs, décès du conjoint ou enfant, mariage d'un enfant, décès d'un ascendant, décès d'un frère/d'une sœur, décès du beau-père/de la belle-mère) que les salarié(e)s marié(e)s, ainsi que les mêmes droits en matière de frais de santé et prévoyance.

REUNIONS

Chez ALTER SOLUTIONS nous nous engageons à prendre en considération, à tous les niveaux, les contraintes de la vie privée et de la vie familiale de ses collaborateurs et collaboratrices.



≡ Un équilibre entre sa vie privée et sa vie professionnelle

En ce sens, les réunions de travail ou séminaires sont programmés en tenant compte des horaires habituels de travail des collaborateurs et collaboratrices concerné(e)s, entre 9 heures et 17 heures au plus tard (pour le début d'une réunion).

HORAIRES DE TRAVAIL

Il est rappelé qu'un repos journalier et hebdomadaire sont à minimum est à respecter. Par exemple : 11h entre deux journées de travail et 35h de repos le week-end pour la France.

Par ailleurs, il est interdit de travailler un dimanche en dehors d'une demande de dérogation effectuée auprès de la Direction des Ressources Humaines dans un délai raisonnable. Ces règles font et feront l'objet de rappels réguliers via des communications effectuées par la Direction afin de les respecter. Le département des Ressources Humaines de chaque pays veille au fait que les horaires de travail soient respectés, en accord avec la législation du pay



≡ Aménagement des conditions de travail

Chaque salarié(e) soumis(e) aux horaires collectifs de la société et ayant un enfant de moins de trois ans ou non encore scolarisé aura la possibilité de bénéficier d'un aménagement de ses horaires de travail à sa demande.

Cet aménagement sera, bien sûr, organisé en collaboration avec sa hiérarchie de façon à être compatible avec les impératifs de service et pourra permettre, notamment, une plus grande flexibilité de l'heure de début et de fin de journée ou sur la durée de la pause déjeuner, etc... Le ou la salarié(e) concerné(e) devra faire sa demande par écrit à son manager et au service des Ressources Humaines, et recevra une réponse formelle précisant les horaires applicables dans le mois suivant sa demande.

Sauf accord formel de prolongation, il est expressément convenu que cet aménagement temporaire des horaires collectifs cessera dans les deux mois suivant la date anniversaire des trois ans de l'enfant.



≡ Aménagement des conditions de travail

De plus, il est prévu que les femmes de retour de congé maternité, ou de congé d'adoption ou pour les hommes de retour de congé d'adoption, souhaitant avoir recours au temps partiel, puisse choisir différentes options leur permettant une certaine flexibilité, notamment en conservant des jours de repos, jours de RTT ou une flexibilité de leurs horaires de travail.

Par ailleurs, le ou la salarié(e) à temps partiel bénéficie d'une souplesse lui permettant de positionner ses jours de dispense d'activité, notamment au moment des vacances scolaires, s'il ou elle le souhaite.

Une attention particulière sera portée aux familles monoparentales et aux collaborateurs et collaboratrices ayant des enfants de moins de trois ans ou en âge d'être scolarisés. A cet effet, la Directrice des Ressources Humaines et les Directeurs commerciaux veilleront à leur affecter en priorité des missions proche de leur domicile.

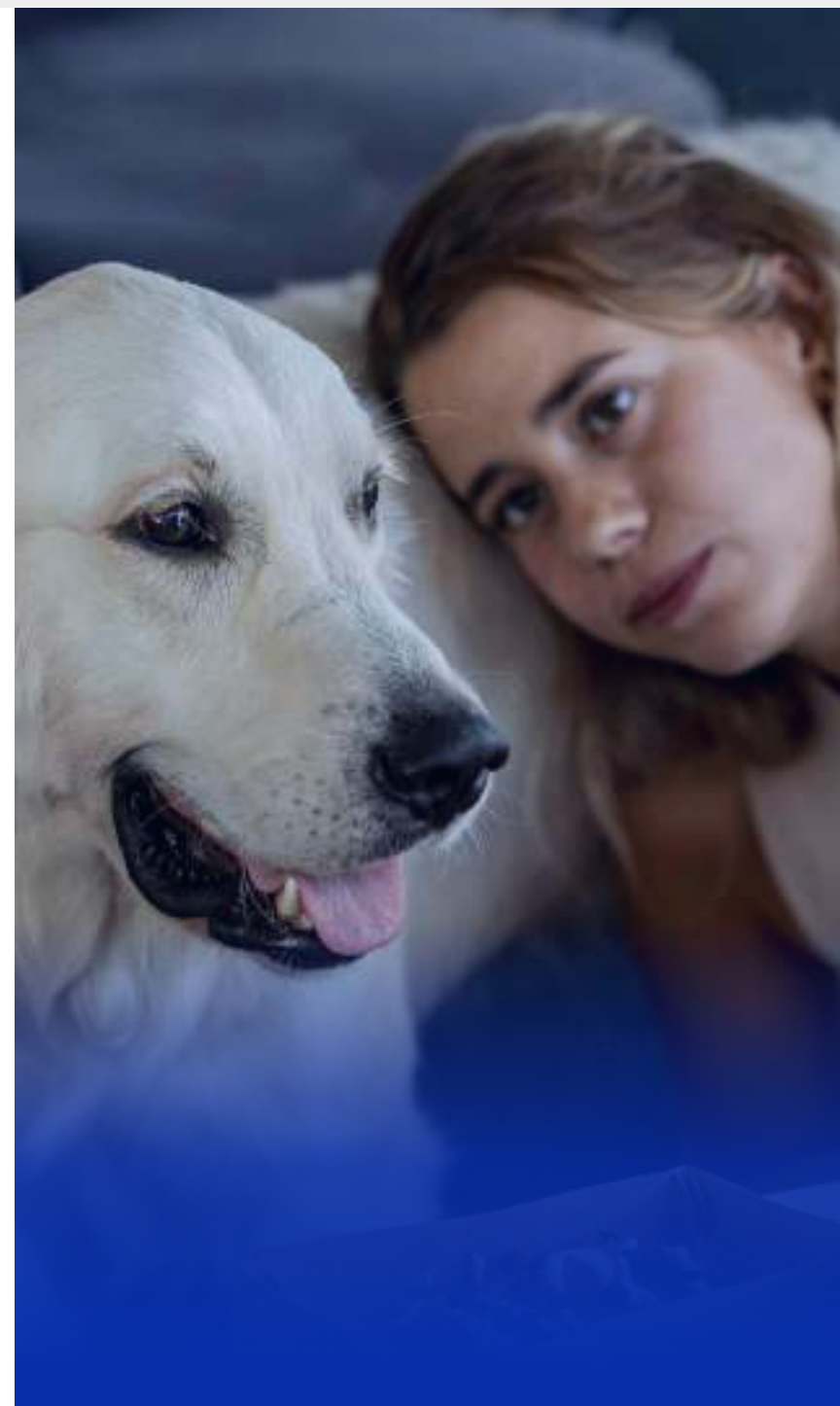
De la même manière, les salarié(e)s, de retour de congé maternité, souhaitant prolonger leur allaitement ont la possibilité de le faire sur leurs heures de travail. Pour cela, elles doivent en informer le département des Ressources Humaines afin qu'une pièce soit mise à sa disposition et qu'elle puisse bénéficier d'un accès à un réfrigérateur.



≡ Les moments de convivialité au travail

Nous organisons régulièrement des événements au cours desquels nous nous retrouvons tous ensemble pour partager un bon moment dans un cadre un peu différent de d'habitude. Ces événements conviviaux permettent de décompresser ensemble, d'apprendre à mieux se connaître, tout en s'amusant autour d'activités sympas et insolites.

Entre la patinoire, le bowling, les cours de cuisine ou de yoga, vous trouverez forcément l'évènement qui est fait pour vous. Quand les conditions sanitaires le permettent, nous organisons également des apéros d'accueil pour tous les nouveaux collaborateurs et collaboratrices. Parce que rien n'est plus agréable que de se rencontrer pour de vrai, autour d'une pizza et d'un verre (sans alcool, bien évidemment...).



≡ Le droit à la déconnexion

Avec l'apparition du travail hybride (mixte entre du télétravail et du travail sur site), la frontière entre vie privée et vie professionnelle peut davantage se brouiller. D'après une étude du cabinet Eléas, plus des 2/3 des cadres utiliseraient leurs outils numériques professionnels le soir et le week-end. Pour limiter cette hyperconnexion, une nécessité : nous devons faire appliquer et garantir le droit à la déconnexion.

Le droit à la déconnexion peut être défini comme le droit du salarié à se déconnecter de ses outils numériques professionnels et à ne pas être contacté par son entreprise en dehors de son temps de travail habituel, y compris lorsqu'il est en télétravail. Ces outils numériques peuvent être tout aussi bien des outils physiques (ordinateurs, tablettes, téléphones portables...) que des outils en ligne (messagerie d'équipe, suite bureautique, intranet, logiciel collaboratif...).

Chez ALTER SOLUTIONS, nous demandons à tous nos managers de ne pas solliciter leurs équipes, le soir, le weekend et pendant leurs congés. Chacun d'entre vous a le droit à sa vie privée et il n'est pas question de vous contacter en dehors des heures de travail.

Le service RH se tient à votre disposition, en cas de besoin, et si certains ajustements, sont à opérer.



≡ Le management bienveillant

La bienveillance... Tout le monde en parle depuis quelque temps dans le monde de l'entreprise, certains la voient comme une mode, s'y adonnent avec plus ou moins de conviction, plus ou moins de justesse, d'autres la moquent en comparant ceux qui la pratiquent à des "bisounours".

Chez ALTER SOLUTIONS, nous sommes convaincus que lorsque la bienveillance est appliquée intelligemment au management, elle permet un réel épanouissement des collaborateurs au travail.

La démarche de bienveillance se traduit à travers quelques règles de base :

- Faire preuve de compréhension envers ses interlocuteurs
- S'abstenir de juger
- Adopter une attitude positive et constructive dans ses relations interpersonnelles afin que son interlocuteur ne se sente ni agressé, ni rabaissé, mais plutôt valorisé, soutenu.



≡ Le management bienveillant

Chez ALTER SOLUTIONS partons du principe que le premier objectif d'un manager est d'aider ses équipes à se développer, pas d'être dans le contrôle permanent :

Pas de position hiérarchique stérile : un manager doit être respectable, accessible et légitime...les équipes le suivront naturellement.

Manager ou managé il est important de reconnaître le travail d'autrui et de savoir dire merci.

Sachons reconnaître un travail de qualité et n'hésitons pas à le communiquer de manière positive pour mettre en valeur l'investissement de ses équipes.

N'hésitez pas à solliciter votre manager ou vos collaborateurs si vous éprouvez une difficulté. Personne n'a réponse à tout et tout le monde peut faire des erreurs.

PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DU MANAGEMENT CHEZ ALTER SOLUTIONS

L'Humain est la première ressource de notre organisation. Et notre plus précieuse.



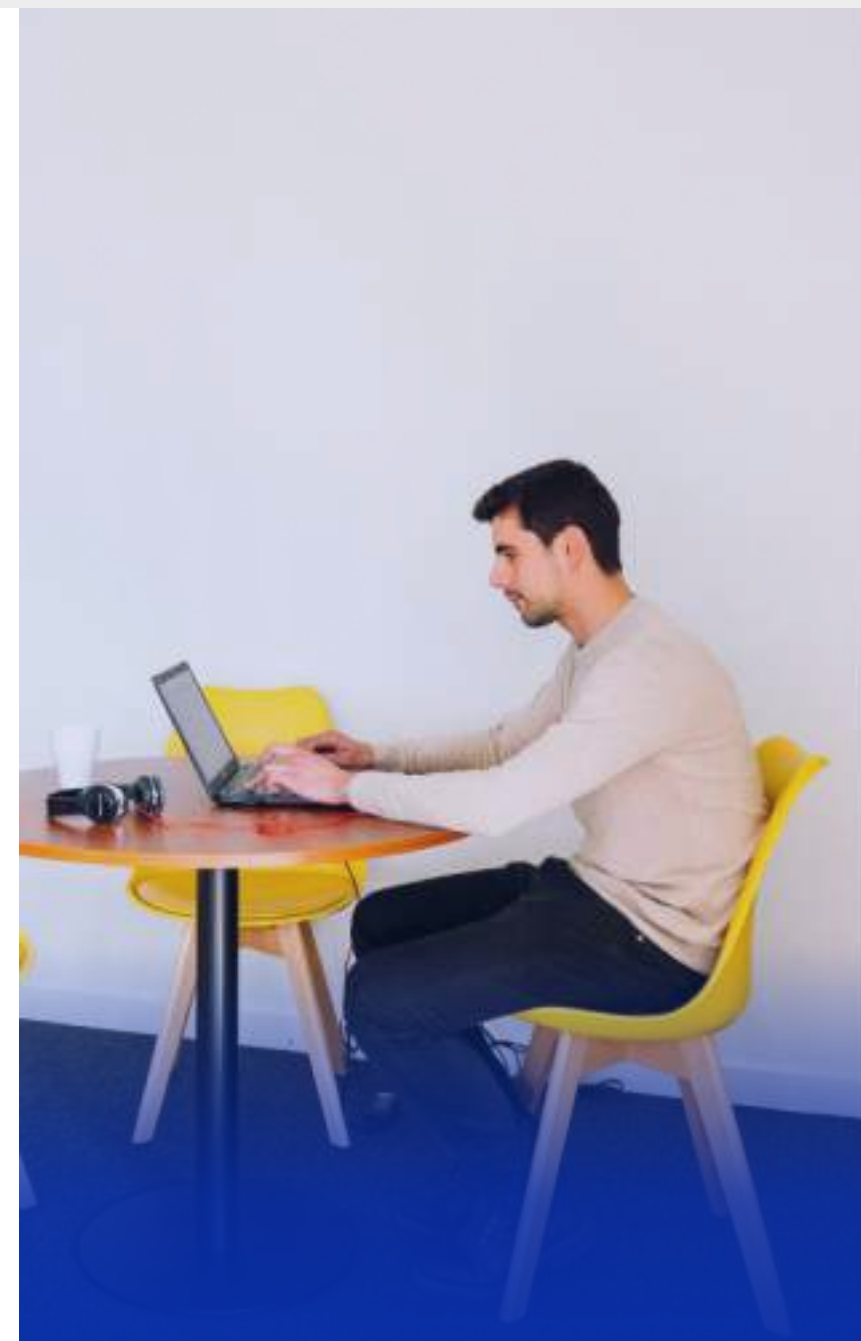
≡ Le management bienveillant

Nous nous sommes fixés comme objectif prioritaire d'en prendre le plus grand soin, s'assurer de son épanouissement et de mettre en place et pérenniser un engagement bilatéral gagnant-gagnant.

Nous souhaitons inscrire cette valeur de bienveillance dans L'ADN d'ALTER SOLUTIONS, celle-ci doit se décliner au quotidien par toutes les strates de l'organisation.

Positionner l'Humain au cœur de son management requiert quelques efforts de notre part à tous. Soyons vigilants ensemble, afin de :

- Pratiquer l'écoute active , faire preuve d'empathie et d'intelligence émotionnelle
- Adapter son style de management selon les personnalités, les situations
- Se montrer disponible et souriant
- Être ouvert aux idées/propositions/avis différents du sien
- Permettre à ses collaborateurs d'explorer tous leurs talents et ainsi s'épanouir
- Déléguer, fédérer, favoriser le travail collaboratif
- Reconnaître le travail et les efforts fournis, valoriser, féliciter...



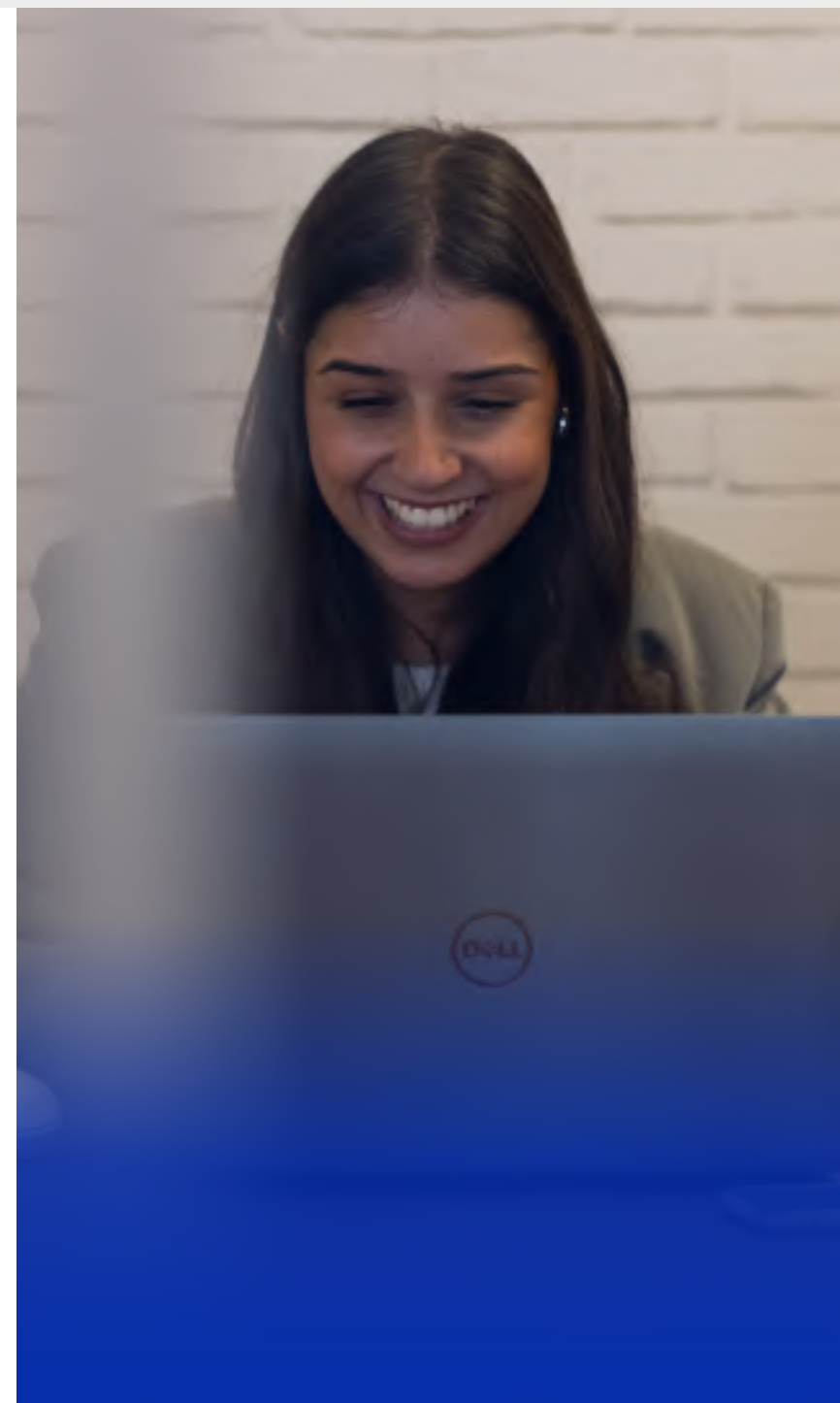
≡ Le management bienveillant

COMMUNIQUER EFFICACEMENT

On ne le répétera jamais assez : la communication est la base de toute relation saine. Une communication managériale efficace est essentielle au management bienveillant où confiance et transparence sont des éléments clés.

En effet, elle est utile pour bien manager une équipe, dans bien des situations et à bien des égards :

- Faire passer ses messages efficacement et offrir à chacun la possibilité d'en faire autant
- Éviter les malentendus et autres incompréhensions sources de tensions au sein de l'équipe,
- Echanger de manière respectueuse et constructive avec chacun
- Motiver ses équipes
- Apaiser les tensions
- Formuler des critiques constructives lorsque nécessaire
- Se remettre en question et remettre en question ses décisions, le cas échéant
- Accompagner efficacement le changement...



≡ Processus de règlement de conflits

Nous avons formalisé les mécanismes de feedback et de plaintes au-delà des lignes hiérarchiques directes pour répondre aux préoccupations et améliorer les pratiques de l'entreprise.

Le département des Ressources Humaines se tient à votre disposition si vous rencontriez un problème ou un conflit nécessitant l'intervention d'une tierce partie. Cet accompagnement se fera dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire dans le respect de la confidentialité et un soutien assuré.



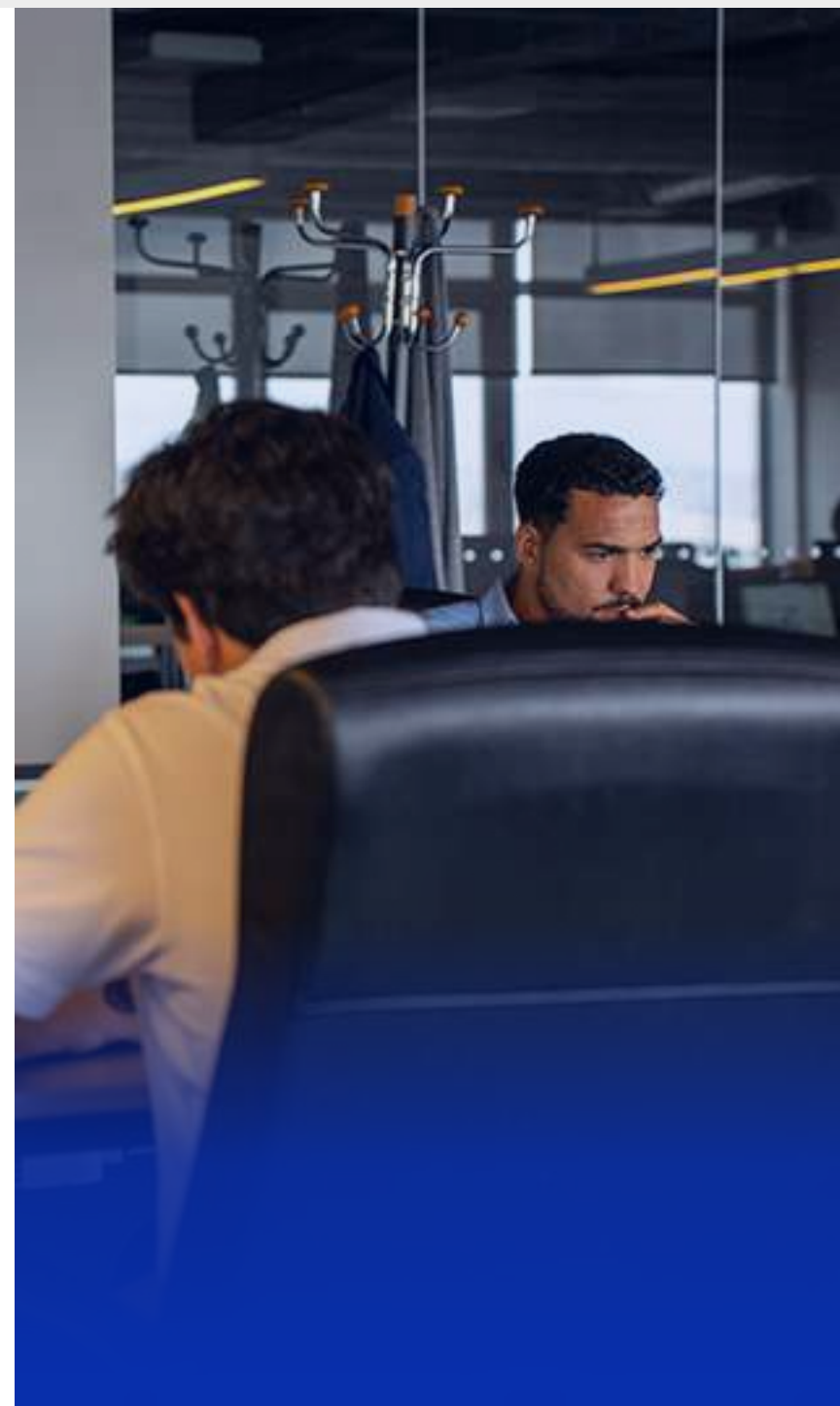
≡ Entretiens annuels

Joyeux ALTER anniversaire ! Les entretiens annuels sont organisés par le département RH. C'est l'occasion de passer un moment de qualité ensemble, et d'échanger sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur. Cet entretien est personnalisé en fonction des envies de chacun et chacune. C'est un moment privilégié pour vous donner la parole, vous écouter, et vous projeter avec nous.

Chaque année, c'est l'occasion de :

- Faire un bilan global de l'année écoulée et des projets sur lesquels vous avez travaillé,
- Evaluer vos compétences et noter vos besoins en termes de formation,
- Définir les objectifs de l'année à venir,
- Evoquer les aspects de rémunération,
- Vous présenter de nouveaux projets et des opportunités de développement au sein d'ALTER SOLUTIONS,
- Répondre à toutes vos questions.

Bref, c'est un moment important et nous sommes toujours ravis de pouvoir prendre ce temps, rien que pour vous. Nous vous accompagnerons dans le développement de votre carrière, mais n'oubliez pas que c'est à vous de savoir comment vous souhaitez évoluer professionnellement (management, expertise, secteurs, ...). N'hésitez donc pas être acteur dans votre projet professionnel.



≡ Plan de formation et développement de vos compétences

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre, nous proposons des plans de formation durant tout votre parcours professionnel.

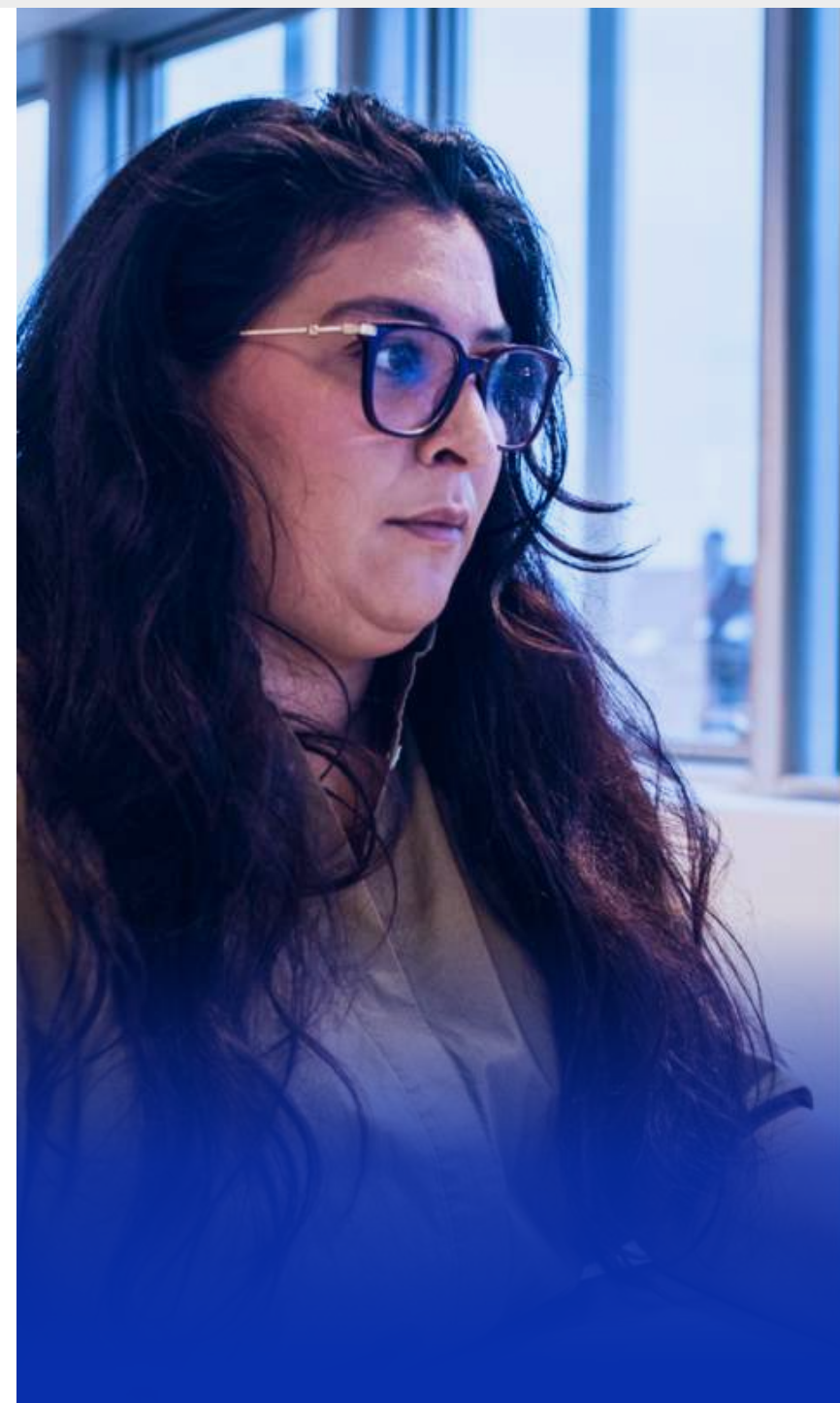
FORMATION ET CERTIFICATION A LA CARTE

ALTER SOLUTIONS s'engage à délivrer les formations nécessaires à nos collaborateurs et collaboratrices pour garantir leur épanouissement et leur performance. Vous identifiez un besoin de formation, parlez-en avec votre manager, responsable d'offre, responsable technique ou encore votre responsable RH.

L'accès aux formations et certifications est garanti pour l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices. Le plus dur est de les choisir !

PROGRAMME PERSONNALISE

En complément, un plan de formation est défini lors du recrutement avec un engagement de réalisation après un an d'ancienneté et sur une durée de 3 ans.



≡ Plan de formation et développement de vos compétences

Ces formations peuvent être en lien direct avec vos besoins professionnels immédiats mais également liées à vos souhaits d'épanouissement personnel.

PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNE

Un partage d'expérience est organisé, régulièrement, par nos équipes, et proposé à tous les salarié(e)s. Il est très souvent proposé sous forme de webinaire et est basée sur le bénévolat. Les thématiques sont variées et reposent souvent sur une problématique rencontrée chez un client ou la découverte d'une nouvelle technologie.

Si vous souhaitez également partager votre expérience avec d'autres collaborateurs et collaboratrices d'ALTER SOLUTIONS, contactez votre manager. Il ou elle vous expliquera comment faire pour animer ce type de webinaire.



≡ Plan de formation et développement de vos compétences

EVOLUTION TRANSVERSE

L'évolution dite "classique" vers du management ne vous fait pas rêver, nous avons forcément une évolution transverse qui vous intéresse. Car oui faire du management n'est pas une fin en soi. Nous avons une multitude d'opportunités de carrière, il suffit de trouver celle qui vous correspond le mieux. Pour cela, rien de mieux que d'échanger avec votre manager ou le département des Ressources Humaines. Leur vision 360 sur les opportunités au sein du groupe vous permettra de trouver votre voie, tout en restant chez ALTER SOLUTIONS.



≡ ALTER, c'est vous !

En intégrant les équipes ALTER SOLUTIONS en tant que consultant(e), vous serez amené(e)s à intervenir sur des projets nécessitant une expertise et devrez faire preuve d'une forte capacité d'adaptation. Innovation et force de proposition seront vos deux plus grandes qualités pour réussir.

Votre rôle est fondamental : vous représentez le savoir-faire, le savoir-être et l'image d'ALTER SOLUTIONS chez les client(e)s. Vous l'aurez compris : ALTER, C'EST VOUS !

Au sein d'un service, directement chez le client, en télétravail ou dans nos locaux, vous intervenez sur des projets aussi intéressants que divers, et évoluerez rapidement vers des postes à responsabilité. Votre mission principale en tant qu'expert(e) technique, c'est de préconiser les solutions techniques ou organisationnelles les mieux adaptées aux besoins de nos clients.

LES SUIVIS D'ALTER

ALTER SOLUTIONS met en avant sa taille humaine, grâce à nos suivis de qualité. Le fait de rester en contact régulier avec nos collaborateurs et collaboratrices est l'une de nos valeurs clés. Tout au long de votre carrière chez nous, vous serez entouré(e) par l'ensemble de nos équipes:



≡ ALTER, c'est vous !

- Managers
- Direction des Ressources Humaines
- Responsable d'offre
- Direction technique

La fluidité de la communication est un enjeu majeur dans une entreprise et cela est particulièrement vrai pour une société de conseil dont les membres sont souvent en dehors des locaux de l'entreprise. C'est pourquoi, nous sommes attachés à garder le lien avec vous.

LES ENGAGEMENTS D'ALTER

Au-delà de garder le lien, il est important d'être réactif lorsque vous avez une question. Voici les engagements de réactivité de l'équipe siège :

- Rappel dans la journée après un message laissé sur le répondeur,
- Réponse à un mail sous 24 heures,
- En cas de vacances ou d'absence du bureau, une réponse automatique est, systématique, envoyée avec les coordonnées d'un contact,
- En cas d'indisponibilité de votre manager, n'hésitez pas à contacter directement le département des Ressources Humaines



≡ ALTER, c'est vous !

EN BINOME AVEC UN BUSINESS MANAGER

Les business managers sont issus de formations diverses : école d'ingénieur, école de commerce, parcours universitaire. L'équipe formée par le binôme l'équipe technique (vous) et l'équipe commerciale (les business managers) est le moteur de notre développement. L'efficacité de ce binôme nous assure la qualité de la réalisation de nos projets, de la satisfaction client, votre satisfaction projet et le développement de l'entreprise.

Chez ALTER SOLUTIONS, nos business managers ont plusieurs missions :

- Activités commerciales : ils ou elles sont responsables de la relation avec nos clients et du développement de nos activités
- Activités de recrutement : ils ou elles collaborent activement avec l'équipe de recrutement dans la construction des équipes techniques intervenant sur son ou sa client(e).
- Activités de suivi : ils ou elles sont les garants du respect des données contractuelles, tout en s'assurant de la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes du projet (client(e), consultant(e), équipe technique...). Ils ou elles doivent garantir la mise en application des bonnes pratiques et des différentes valeurs communiquées dans cet ALTER Book.



≡ Le choix dans les missions proposées

Parce que votre épanouissement personnel et professionnel est important pour nous, sachez que vous pouvez changer de projet, et de client, au bout d'un an si cela vous motive. Même dans le cas où le projet ne serait pas encore fini, sentez-vous libre d'en parler à votre manager, et anticipez suffisamment que nous puissions trouver un ou une remplaçant(e).

Nous sommes là pour vous accompagner dans votre développement. Les propositions de projets sont toujours faites selon l'intérêt du collaborateur ou de la collaboratrice, et non au regard de l'intérêt commercial. Nous mettons tout en œuvre pour vous proposer des missions qui vous ressemblent. Une évaluation de performance est faite régulièrement (premier jour du nouveau projet, après un mois, après trois mois) pour identifier rapidement si un soutien nécessaire.

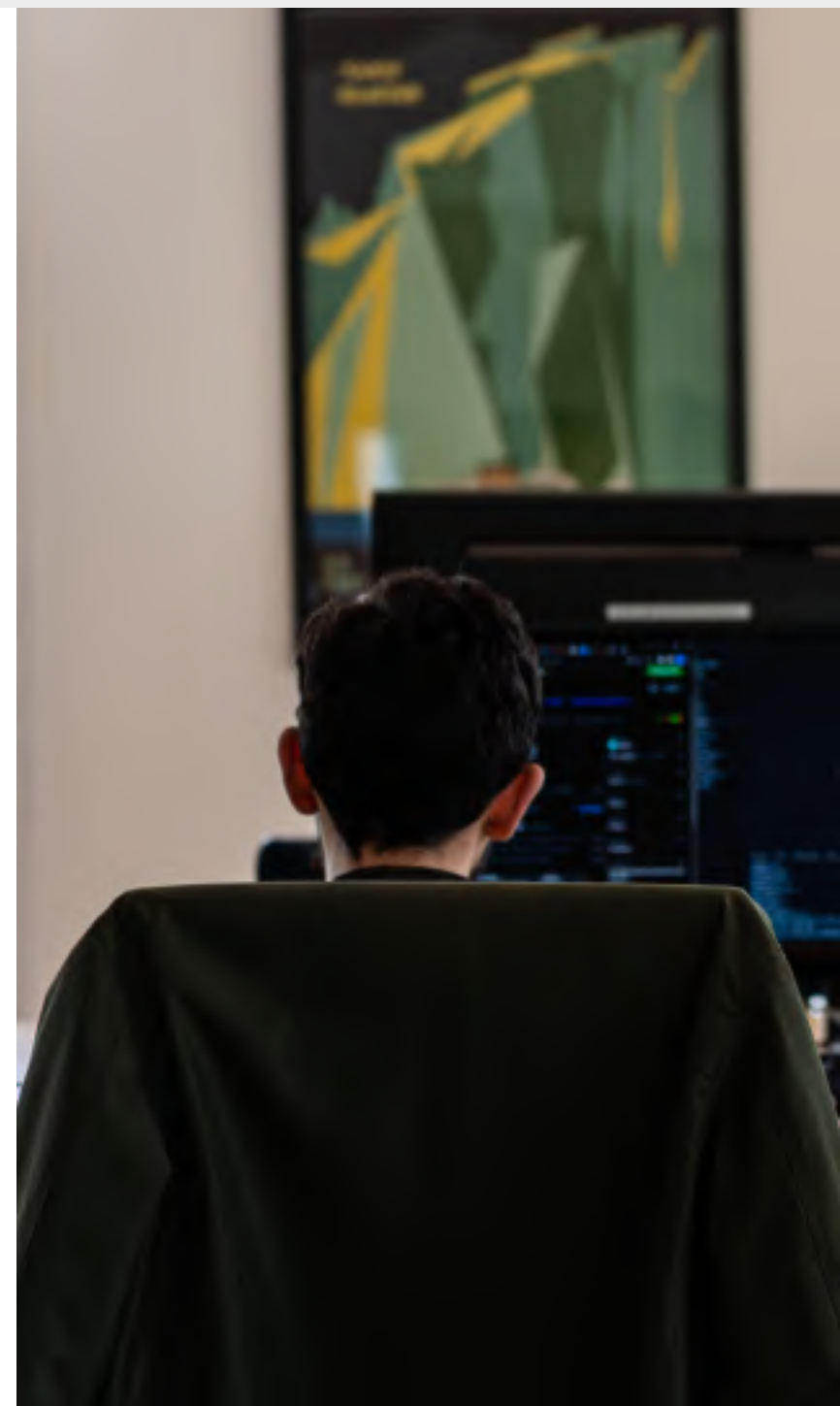


≡ La gestion des périodes d'intercontrat

La période d'intercontrat peut s'avérer un peu stressante pour nos collaborateurs et collaboratrices mais c'est une période normale et inhérente au poste. Alors, on déstresse !
Cette période peut être l'occasion de :

- Se former et/ou passer des certifications (notre direction technique et RH vous accompagnent dans le choix des organismes et des plateformes, si besoin)
- Prendre part aux projets transversaux de la société
- Programmer sa prochaine mission avec Alter Impact
- Rédiger des articles techniques
- Animer un meet up
- S'impliquer dans des projets clé en main, en interne, avec les équipes techniques interne
- Poser des congés pour partir en vacances.

La clé de la gestion des périodes d'inter-contrats est l'anticipation. Charge à chaque manager d'anticiper cette période, afin de la limiter dans le temps, autant que faire se peut. Pour vous, cette période peut également être l'occasion de discuter avec les équipes du siège de vos souhaits en termes d'évolution de carrière, de sa mobilité géographique



≡ Programme ta prochaine mission avec Alter Impact

Grâce au **programme d'engagement solidaire** d'Alter Solutions, tu peux réaliser autant de missions de bénévolat que tu le souhaites pendant cette période d'intercontrat.

Peu importe la mission solidaire que tu choisiras, tout ce que tu réaliseras aura de l'impact. **Alors es-tu prêt(e) pour t'engager ?**

C'EST PARTI !

La première étape est de choisir une ou plusieurs missions sur la plateforme. La 2ème étape consiste à t'inscrire en contactant l'association ou en choisissant une date (tout est noté sur chaque mission). La dernière étape sera de réaliser la ou les missions choisies ! Facile, non ?

*Pour choisir les missions qui te plaisent, il faut que tu sois déjà inscrit(e) sur la plateforme. Si ce n'est pas encore le cas, voici le **guide** à suivre pour se connecter la première fois.

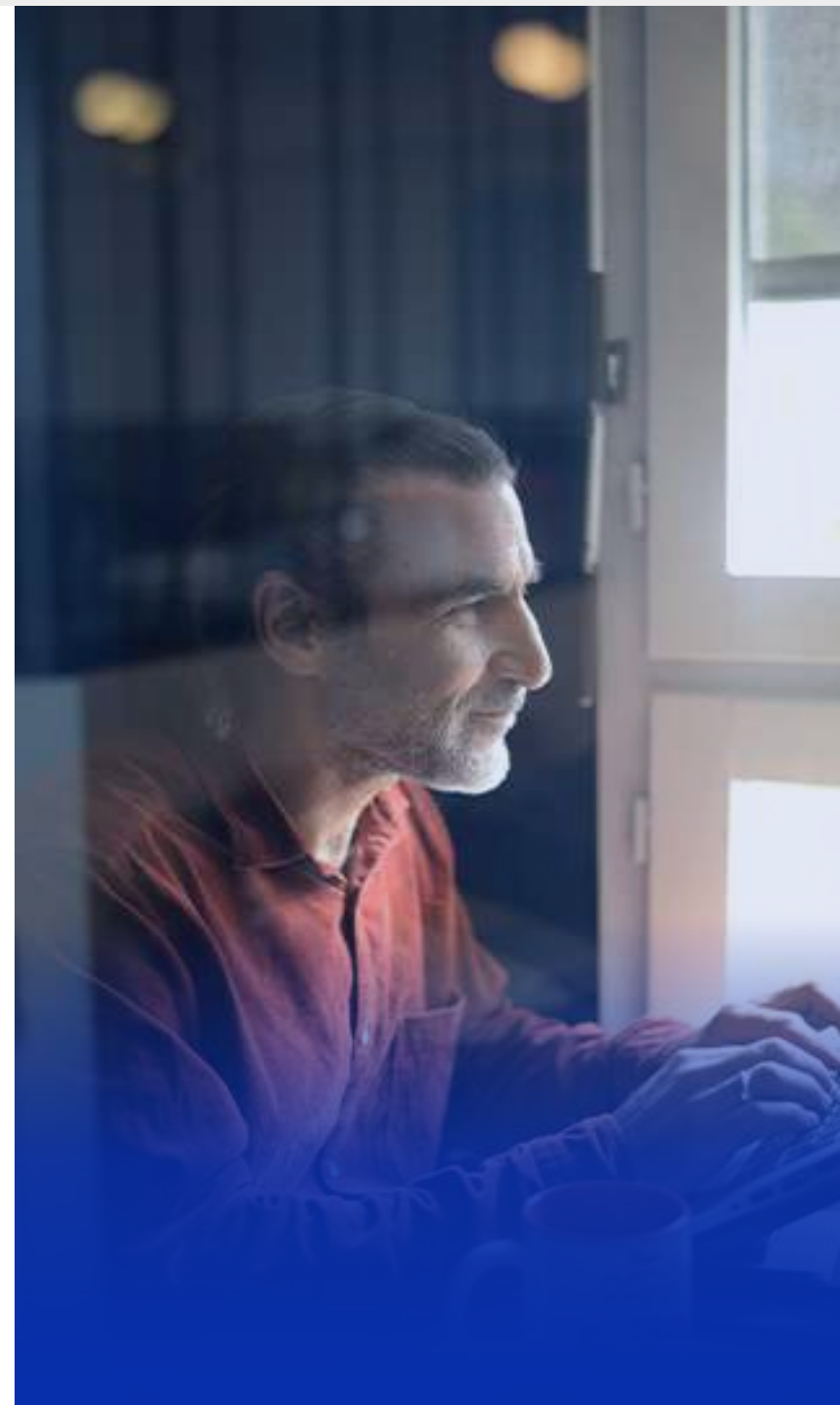
Une question ou un doute ? Contacte **Mélody RIPPERT** par e-mail, elle est là pour vous aider.



≡ La mobilité dans nos entités européennes

Depuis 2016, nous développons nos activités en Europe, et avons pour ambition de travailler partout dans le monde. Nous souhaitons développer notre culture internationale avec chacun et chacune d'entre vous.

Que ce soit à Lisbonne, Paris, Munich, Varsovie... vous êtes le ou la bienvenu(e) dans nos bureaux. Si votre activité le permet, vous pouvez travailler à l'étranger pendant une période définie. Nos outils de télétravail permettent cette organisation. Le département RH de chaque pays est à votre écoute pour évoquer tous vos souhaits de mobilité géographique.



≡ Sondage de satisfaction

En septembre de chaque année, est lancée au niveau du groupe, une grande enquête de satisfaction, auprès de tous nos salarié(e)s.

Une soixantaine de questions sont abordées : bien-être au travail, rémunération, écoute et proximité du management, épanouissement professionnel, qualité des projets, télétravail, etc... sont autant de sujets sur lesquels nous vous demandons votre avis. Il nous est précieux. Ce sondage est bien évidemment anonyme.

Suite à l'analyse des résultats, l'objectif est de pouvoir construire un plan d'action pour l'année suivante afin d'améliorer nos pratiques et conditions de travail, à tous les niveaux. Nous profitons du démarrage de la nouvelle année pour vous partager les résultats.



≡ Notre politique de rémunération

Chez Alter Solutions, nous avons pour valeur d'avoir un système de rémunération juste et équitable. Notre politique de rémunération n'a pas pour seul objectif d'attirer les meilleurs talents. Elle a également pour finalité de fidéliser nos collaborateurs et collaboratrices, les récompenser pour leurs efforts, et aussi d'instaurer un climat de confiance.

Nous partons du principe que pour motiver nos équipes et prévenir toute rancœur ou sentiment d'injustice, il convient d'instaurer une politique de rémunération claire, transparente et juste. Et c'est ce que nous faisons.

Les éléments liés au salaire sont en général discutés au moment des entretiens annuels (à date anniversaire du contrat de travail) ; mais il est tout à fait possible d'aborder le sujet tout au long de l'année... L'argent n'est pas un sujet tabou et fait partie intégrante du monde du travail et de l'entreprise.





L'environnement et l'engagement citoyen

≡ Notre politique RSE

Les enjeux environnementaux et sociaux sont de plus en plus présents dans notre vie de tous les jours, et une partie de la population mondiale s'est déjà engagée pour lutter contre la détérioration de notre environnement et de nos conditions sociales. Mais cela ne suffit pas, les entreprises ont un grand rôle à jouer. En tant qu'employeur, Alter Solutions a la responsabilité de montrer l'exemple à l'ensemble des parties prenantes travaillant avec nous : salariés, fournisseurs, investisseurs, associations, institutions...

D'un point de vue environnemental, nous nous sommes donc engagés à réduire au maximum notre impact sur l'environnement, en définissant courant de l'année 2022 un objectif à atteindre sur la neutralité carbone. En amont de la définition de cet objectif de neutralité carbone, nous menons une politique environnementale volontariste et pragmatique qui est détaillée dans notre **Charte environnementale**.



≡ Notre politique RSE

D'un point de vue sociaux, comme nous l'avons mentionné au paragraphe II. Nos Valeurs, nous nous sommes engagés à lutter contre toute forme de discrimination, d'inégalités ou d'harcèlement. Pour rappel, l'ensemble de nos engagements en tant qu'entreprise, en tant qu'employeur et en tant qu'entreprise citoyenne responsable sont détaillés dans notre **Charte Ethique**.

Ici, nous parlerons de l'engagement citoyen que nous proposons à l'ensemble de nos salarié(e)s.



≡ Notre lutte contre le réchauffement climatique

PRESERVATION DES RESSOURCES

Soucieux des générations futures et dans une logique d'amélioration continue, nous avons décidé de mener une politique environnementale volontariste. Pour cela, nous avons mis en place différents axes d'intervention dans le but de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement. En voici quelques exemples :

- **Limiter les consommables** (papier, cartouches d'encre et toner, etc) à leur strict minimum,
- **Gérer et recycler au maximum les déchets** de l'entreprise en réutilisant le recto des feuilles en brouillon ou en offrant une seconde vie au matériel obsolète de l'entreprise,
- **Intégrer la dimension écologique** dans tout investissement ou renouvellement de matériel en favorisant le matériel bureautique et produits de nettoyage éco-labélisés et en choisissant des partenaires et fournisseurs engagés pour l'environnement,



≡ Notre lutte contre le réchauffement climatique

- **Réduire les rejets de CO2** en limitant au maximum nos déplacements professionnels et en ayant recours à la visio-conférence.

RECYCLAGE

En effectuant le tri sélectif, nous incitons nos salarié(e) à trier les déchets, il est, en quelques sortes, le précurseur de la chaîne du recyclage, et favorise ainsi le développement durable. Une fois triés, les déchets pourront être transformés en matières premières secondaires. Pour cela, il existe des poubelles de tri sélectif dans tous les locaux d'ALTER SOLUTIONS.

Que vous soyez dans nos locaux, chez vous, ou dans les locaux d'un client, ayez le réflexe du tri sélectif.



≡ Notre lutte contre le réchauffement climatique

GREEN IT

Lorsque nous parlons de pollution, nous pensons spontanément à la pollution visible, tel que le plastique dans les océans ou le brouillard ambiant des grandes villes. D'autres pollutions, invisibles, existent et sont tout aussi impactantes, comme la pollution numérique.

En tant que société de conseil spécialisée en informatique et cybersécurité, il est évident que nous avons un rôle à jouer pour créer un monde numérique raisonné. ALTER SOLUTIONS mène pour cela différentes actions :

- La mise en place de Plateforme Cloud pour réduire notre consommation énergétique
- La rationalisation des impressions
- La gestion et l'optimisation des postes de travail



≡ Notre lutte contre le réchauffement climatique

La politique d'ALTER SOLUTIONS consiste à faire des nouvelles technologies un levier d'innovation de performance environnementale. Il s'agit de concepts faisant l'objet de régulières réflexions collectives dans le cadre d'une amélioration continue de nos activités.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette thématique de la sobriété numérique, n'hésitez pas à contacter Mélody RIPPET (mrippert@alter-solutions.com), Responsable RSE.



≡ Notre lutte contre le réchauffement climatique

L'ENCOURAGEMENT AUX MOYENS DE TRANSPORTS ALTERNATIFS

Alter Solutions s'engage à limiter l'empreinte environnementale de ses activités, et afin de diminuer l'impact des trajets domicile-travail, tout en contribuant à une meilleure qualité de vie de ses collaborateurs, Alter Solutions encourage le développement des mobilités et modes de transports alternatifs.

Incitation au covoiturage, encouragement dans l'utilisation du vélo, remboursement des titres de transports et de la location de vélo, sont autant de moyens disponibles que nous encourageons.



≡ Notre lutte contre le réchauffement climatique

DES ACHATS RESPONSABLES

Notre engagement d'achats responsable s'inscrit dans la sélection rigoureuse de nos partenaires, en privilégiant les fournisseurs engagés dans l'utilisation durable des ressources, et la volonté d'ancrer nos bureaux et nos modes de travail dans des logiques d'économie circulaire.

Fondée sur un principe de réciprocité, notre **Charte des achats responsables** a pour objet, d'une part, d'informer les partenaires et fournisseurs des engagements pris par ALTER SOLUTIONS en matière d'achats responsables, et d'autre part, des attentes d'ALTER SOLUTIONS à leurs égards concernant le respect de ces grands principes.

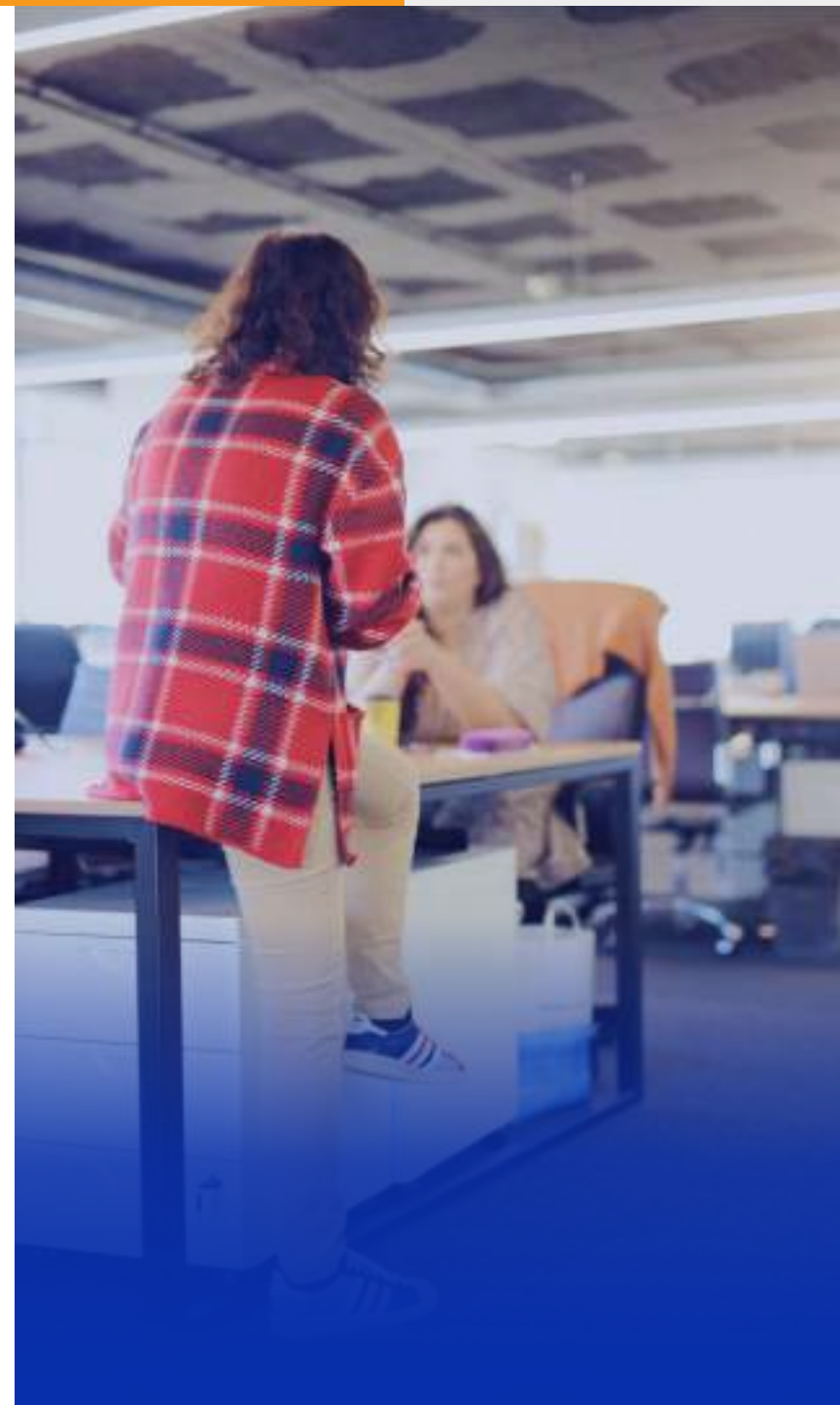


≡ Votre engagement citoyen

Il y a quelques années, de nombreuses entreprises ne voyaient pas l'intérêt ou éprouvaient des difficultés à impliquer ou engager leurs collaborateurs sur des actions d'intérêt général. Les choses ont bien évolué depuis, et nous sommes convaincus des effets positifs de telles collaborations.

DEVELOPPER VOS SOFT SKILLS

L'engagement associatif est généralement vecteur de développement de compétences, similaires ou complémentaires, de par leur utilisation dans un nouvel environnement. Mais il permet surtout de développer ce qu'on appelle les "soft skills" ou compétences comportementales. Celles-ci suscitent de plus en plus l'intérêt des entreprises. Il s'agit d'aller au-delà des compétences techniques et de développer des qualités telles que la confiance en soi, le sens du collectif, l'adaptabilité ou l'empathie. Quoi de mieux qu'une immersion dans une association à travers une mission bénévole ou de mécénat de compétences pour développer ces qualités humaines ?



≡ Votre engagement citoyen

PARTAGER LES VALEURS DE L'ENTREPRISE

Lorsqu'un collaborateur ou une collaboratrice est en adéquation avec la culture et les valeurs de l'entreprise, il ou elle se sent davantage concerné(e) par les missions qui lui sont confiées. Pour que les valeurs ne se résument pas à de "beaux mots" affichés sur un site corporate de l'entreprise, il est indispensable de développer des actions pour les rendre inspirantes, visibles et les concrétiser.

L'engagement associatif permet d'incarner ces valeurs, et d'impliquer les collaborateurs et collaboratrices sur des sujets clés chers à l'entreprise. Offrir l'opportunité à ses salarié(e)s de donner, par exemple, du temps à une association, démontre l'engagement réel de l'entreprise auprès de ses parties prenantes et permet de créer un lien émotionnel fort, une connexion à l'entreprise. S'engager le temps d'une mission bénévole dans une association à l'étranger par exemple permet de se confronter à des situations ou contextes bien souvent plus complexes qu'en entreprise. Cela force à développer sa créativité ou sa capacité d'innovation pour atteindre des objectifs ambitieux ou résoudre des problèmes avec peu de moyens.



≡ Votre engagement citoyen

C'est pourquoi, au sein d'Alter Solutions, nous souhaitons développer le mécénat de compétences. Que diriez-vous de profiter de votre période d'intercontrat pour aider une association que nous soutenons ?

Créer DU LIEN ET DE LA COHESION D'EQUIPE

Se retrouver autour d'une mission solidaire hors du cadre de l'entreprise, permet à des acteurs de différentes directions ou services de travailler parfois pour la première fois ensemble. Il favorise ainsi une forme de transversalité et le décroisement, qui permet de créer du lien entre les équipes. Il est l'occasion de réunir ses collaborateurs et collaboratrices autour de projets communs tout en communiquant différemment. Bien plus qu'un "team building", la dimension associative d'un séminaire solidaire par exemple permet d'embarquer les salarié(e)s dans de nouvelles expériences humaines et collectives fortes, et ainsi développer le vivre ensemble.



≡ Votre engagement citoyen

Evidemment, certains de ces bénéfices ne sont pas forcément directs et immédiats, la plus-value d'une politique d'engagement solidaire des salarié(e)s se mesure sur le long terme. Car tout comme l'engagement en entreprise, la solidarité ne se décrète pas, mais se construit pas à pas et dans la durée.

Bonne nouvelle ! Le monde associatif offre aujourd'hui un bouquet de solutions adaptées aux besoins et sensibilités de chacun et chacune pour permettre aux entreprises d'allier performance et utilité sociale.



≡ Votre engagement citoyen avec Alter Impact

C'est pourquoi, au sein d'Alter Solutions, nous avons développé le programme Alter Impact. Que diriez-vous de profiter de votre période d'intercontrat pour aider une association que nous soutenons ?

S'ENGAGER AVEC ALTER IMPACT

Nous avons toutes et tous à cœur de nous **engager pour des causes qui nous touchent**. Grâce au **programme d'engagement solidaire** d'Alter Solutions, tu peux réaliser autant de missions de bénévolat que tu le souhaites. Peu importe la mission solidaire que tu choisiras, tout ce que tu réaliseras aura de l'impact. **Alors es-tu prêt(e) pour t'engager ?**

C'est parti !



≡ Votre engagement citoyen avec Alter Impact

La première étape est de choisir une ou plusieurs missions sur la plateforme. La 2ème étape consiste à t'inscrire en contactant l'association ou en choisissant une date (tout est noté sur chaque mission). La dernière étape sera de réaliser la ou les missions choisies ! Facile, non ?

*Pour choisir les missions qui te plaisent, il faut que tu sois déjà inscrit(e) sur la plateforme. Si ce n'est pas encore le cas, voici le [guide](#) à suivre pour se connecter la première fois.

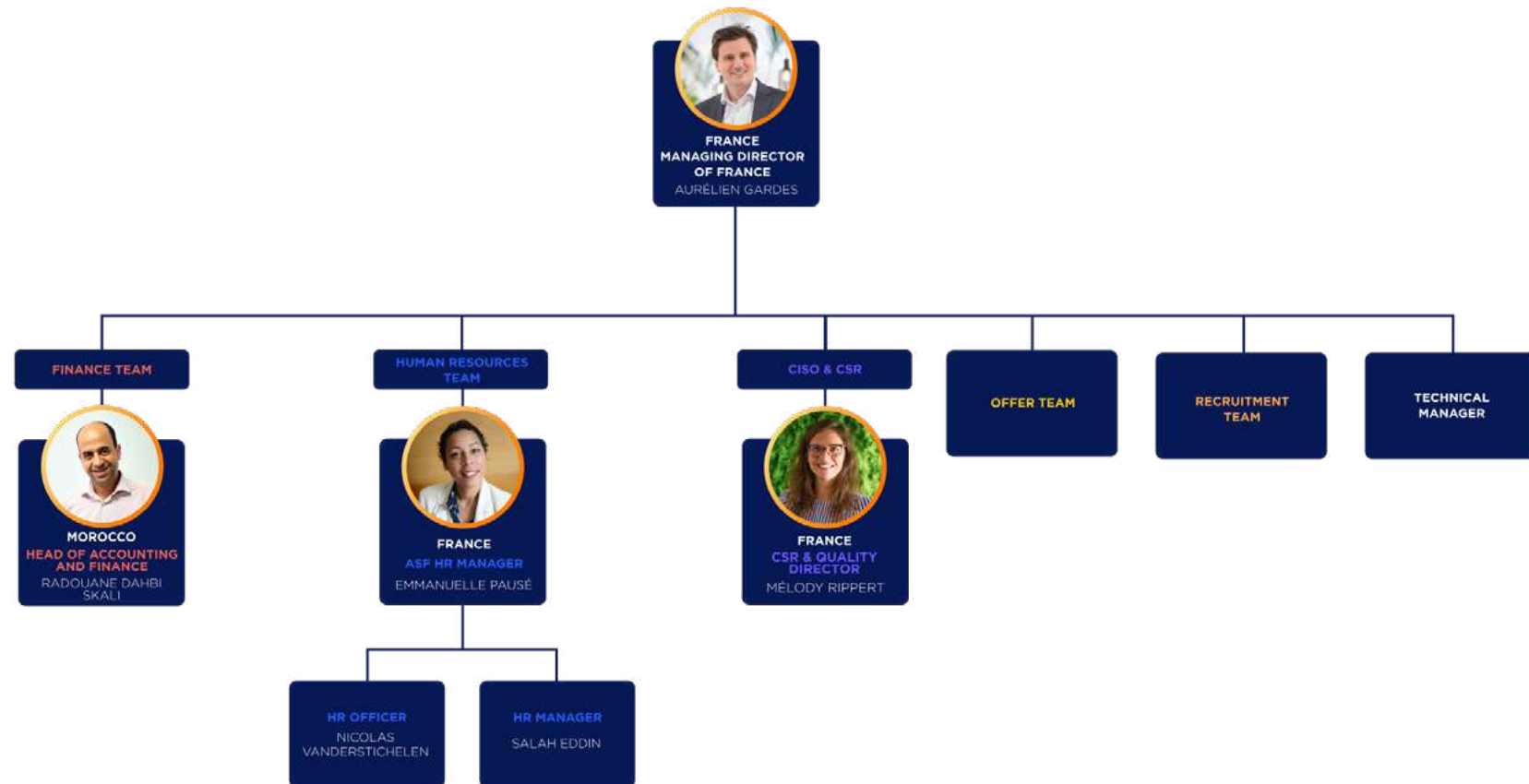
Une question ou un doute ? Contacte [Mélody RIPPERT](#) par e-mail, elle est là pour vous aider.





Alter Solutions France : nos spécificités locales

≡ L'organigramme local



≡ Nos outils

BOONDMANAGER

BoondManager est l'intranet d'Alter Solutions qui vous permettra de renseigner vos feuilles de temps ainsi que vos demandes d'absences. Il est à noter que votre feuille de temps doit être remplie au plus tard le 20 de chaque mois, sauf exception qui vous sera communiquée.



Boond
Manager
Travailler autrement

FRESHSERVICE

Un problème informatique ou une demande de matériel, c'est très simple, il vous suffit de vous connecter à Freshservice. Cet outil de ticketing centralise toutes les demandes pour le groupe et nous permet d'être efficace pour le traitement de ces demandes. L'équipe qui se chargera de vous répondre est basée au Portugal alors ne vous étonnez pas si votre réponse est écrite en anglais. D'ailleurs, il est préférable d'adresser votre demande en anglais, même si Google translate est de plus en plus performant.



≡ Nos outils

INTRANET

L'intranet d'Alter Solutions France centralise des informations et documents issus de nos divers services : Ressources Humaines, Communication, RSE, Direction Technique, Direction Commerciale, etc...

Il est ouvert à tous les salarié(e)s d'Alter Solutions France.

≡ Nos outils

SPENDESK

Dans le cadre de votre mission, vous pouvez être amené(e) à faire des déplacements professionnels (hôtel, train, vol, repas, etc). Pas de panique, tout est prévu pour vous faciliter la tâche grâce à Spendesk.

Les frais d'hôtels, de train et d'avion sont à réserver sur le portail Okarito. Pour tous les autres frais liés à vos déplacements, Spendesk est à votre disposition, sous réserve C

#N qu'un ordre déplacement soit signé et validé entre votre client et le service RH6

YN que nous recevions toutes les facture(s) acquittée(s) respectant la grille tarifaire de votre client.

Dès votre arrivée chez Alter Solutions, un lien vous sera adressé pour la création de votre compte et une carte bancaire vous sera délivré sous un délai de 2 semaines. Cette carte sera alimentée par le service Comptabilité à réception de l'ordre de déplacement validé.

Par ailleurs, dans le cas où vous engageriez des frais, vous pourrez demander leur remboursement directement sur l'application Spendesk.

Enfin, l'outil permet également la création de carte virtuelle afin de régler en ligne les achats approuvés par votre manager.



≡ Nos avantages

TICKETS RESTAURANT

Nous avons mis en place, la carte ticket restaurant Sodexo afin que vous puissiez l'utiliser dans les restaurants et magasins de votre choix. Celle-ci est créditée d'un montant de **8.93 euros par jour travaillé** : Alter prend en charge 60 % du montant soit 5.36 € et le reste à votre charge est de 3,57 €.

Ces frais sont, comme le veut le code du travail, directement prélevé sur votre bulletin de salaire.

- Vous recevrez votre carte le mois suivant votre arrivé chez ALTER SOLUTIONS.

Deux règles à respecter :

- Le montant de dépense journalier est plafonné à 39 euros par jour (règle URSSAF).
- Cette carte est utilisable du lundi au samedi à n'importe quelle heure (ne fonctionne ni les dimanches, ni les jours fériés).



≡ Nos avantages

LA MUTUELLE

Vous bénéficiez de la mutuelle dès votre premier jour chez Alter Solutions, cependant afin de recevoir votre carte de tiers payant (qui permet de ne pas avancer les frais médicaux), il est impératif de nous retourner le bulletin d'adhésion complété au plus vite. Celui-ci vous sera envoyé, par mail, lors de votre premier jour avec nous.

Vous recevrez ensuite, votre carte de tiers-payant, par courrier sous 1 à 2 semaines.

Dès réception, vous pourrez créer votre espace personnel en ligne. Celui-ci est accessible sur le site internet d'Axa : espaceclient.axa.fr

Coordonnées AXA SANTE SALARIES :

- Service Grands comptesg
- TSA 11121g
- 37409 AMBOISE CEDEXg
- Tel:0970808046g
- service.grandscomptes@axa.fr

Cette mutuelle vous permet de bénéficier de téléconsultations gratuites et 24 heures sur 24 avec un médecin. Vous avez également accès à un service d'écoute psychologique. Profitez-en !



≡ Nos avantages

LA PREVOYANCE

Avec notre partenaire Axa, vous bénéficiez également d'une prévoyance.

La prévoyance collective vous protège et préserve votre famille en cas d'accident de la vie entraînant une invalidité, une incapacité de travail ou le décès. Ses garanties complètent l'indemnisation des régimes obligatoires dans des conditions avantageuses.



≡ Nos avantages

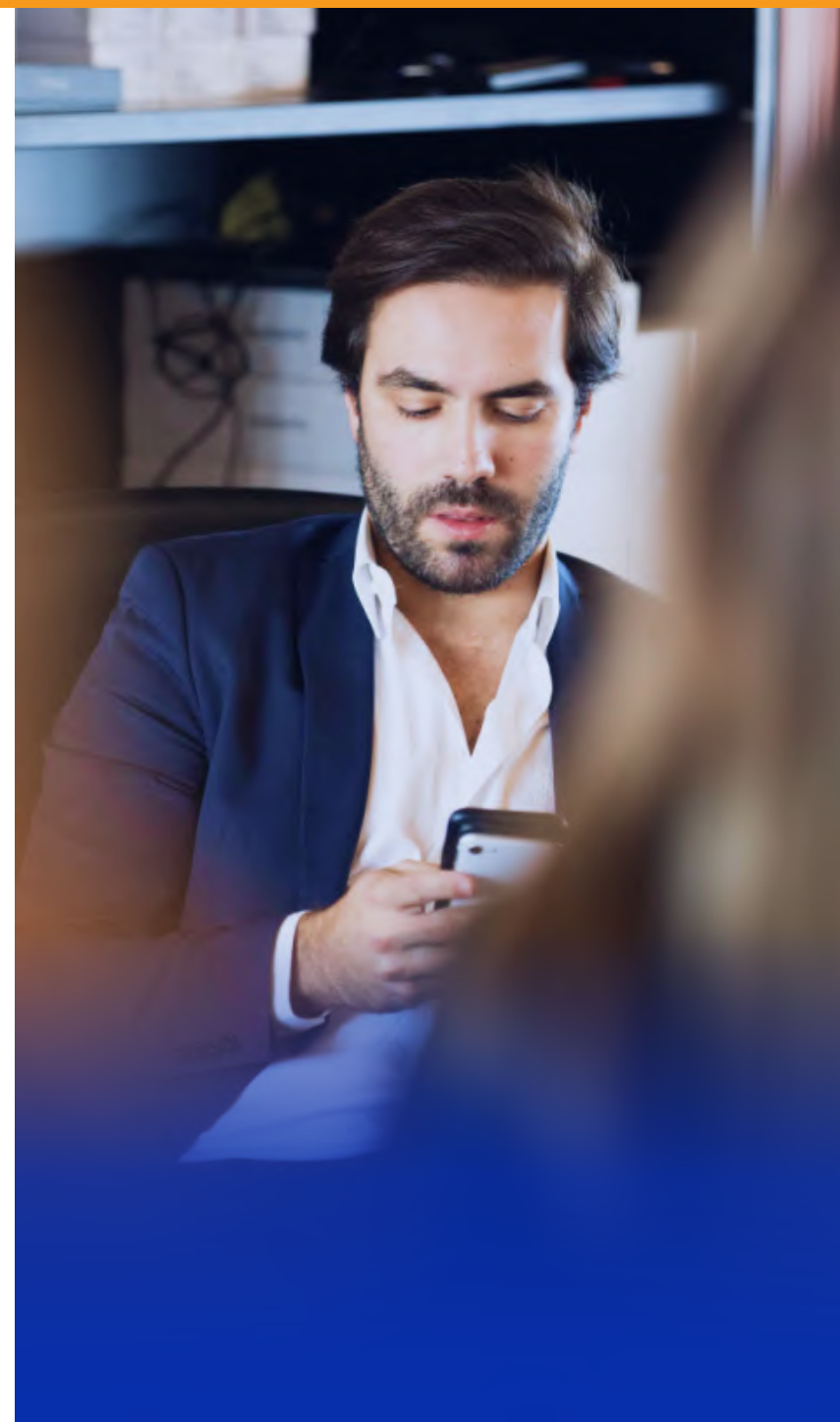
EPARGNE SALARIALE ET CET

Depuis 2021, tous nos collaborateurs et collaboratrices peuvent bénéficier du Compte Epargne Temps (CET) chez Alter Solutions France.

Le CET permet à un ou une salarié(e) d'échanger ses jours de congé (ou RTT) non pris contre un complément de rémunération (dans la limite de 10 jours maximum par an, 5 RTT et 5 jours de congés). Les jours de repos qui font l'objet d'une monétisation sont rémunérés au sur la valeur de base de la journée de repos.

Normalement, les sommes perçues sont alors soumises à l'impôt sur le revenu, ainsi qu'aux charges salariales. C'est ici qu'intervient l'épargne salariale : afin de défiscaliser les jours de congé monétisés, il est possible d'alimenter son Plan d'Epargne Retraite (PER).

Deux campagnes de versement sont organisées en Mai et en Novembre, via notre intermédiaire bancaire NATIXIS. Vous pouvez également y verser votre participation (indexée sur les résultats de l'entreprise) et demander des campagnes de versement ponctuelles.



≡ Notre politique handicap

Si vous pensez souffrir d'un handicap, Alter Solutions vous aide dans vos démarches et également dans votre quotidien en vous attribuant 800€ net d'impôts d'aide par an grâce au PASS CESU HANDICAP.

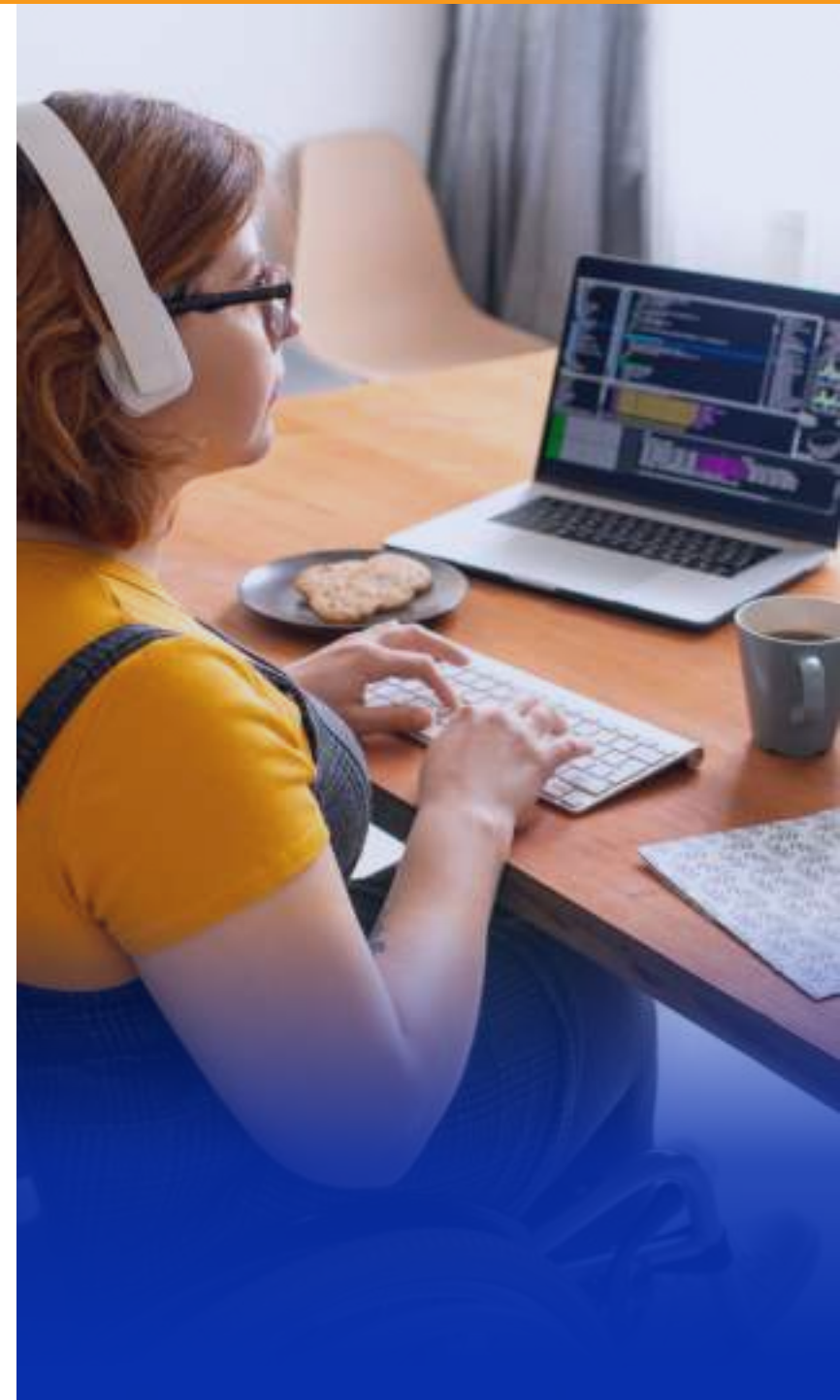
QU'EST-CE QUE SONT LES CHEQUES CESU ?

Ce sont des titres de paiement préfinancés par Alter Solutions qui vous permettent de régler vos dépenses de services à la personne : un(e) assistant(e) maternel(le), l'entretien de votre maison et de votre jardin, des cours pour votre ou vos enfant(s), l'installation d'internet à la maison, des repas personnalisés à domicile... L'objectif étant de faciliter votre quotidien !

Pour faire bouger les choses, chez Alter Solutions, des actions sont également mises en place en matière de handicap et s'articulent autour de deux axes :

1. L'insertion de personnes handicapées

L'ensemble de nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (accueil, ascenseurs, toilettes adaptés...). De plus, un mobilier ergonomique et du matériel spécifique ont été mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.



≡ Notre politique handicap

Nous avons nommé au sein d'Alter Solutions, un responsable diversité en charge de toutes les questions relatives à l'intégration et au bien-être de tous et toutes. Il s'assurera, entre autres, que le matériel et le mobilier sont adaptés au handicap de la personne qui nous rejoint.

2. L'incitation à la sous-traitance d'activités à des entreprises du secteur protégé

Depuis 2019, Alter Solutions achète des services à des sociétés travaillant avec un public porteur de handicap. En France, nous travaillons notamment avec la société CEDRE qui est responsable de la collecte, du tri et du recyclage de nos déchets.



≡ Les congés et jours de repos

CONGES PAYES ET RTT

Il est important de prendre du temps du soi et de se reposer. Sachez que vous bénéficiez de 5 semaines de congés payés par an (soit l'équivalent de 25 jours ouvrés pour une année complète travaillée). A cela s'ajoute également 10 jours de RTT (5 « RTT Employeur » et 5 « RTT Salarié »).

Par conséquent, pour chaque mois travaillé, vous disposerez de 2,0833 CP et 0,833 RTT.

Attention, n'oubliez pas d'anticiper vos demandes d'absences BoondManager, car elles doivent être saisies au minimum 2 mois à l'avance pour les congés payés et au minimum 7 jours calendaires à l'avance pour les RTT (nous pourrons, au cas par cas, raccourcir ces délais en cas d'urgence ou de besoin).

A titre informatif il est obligatoire (dans le code du travail) de poser 2 semaines consécutives de congés entre le 1er mai et le 31 octobre de l'année.



≡ Les congés et jours de repos

CONGE MATERNITE ET CONGE PARENTAL

Vous attendez un heureux évènement ? Tout d'abord félicitations ! C'est toujours une grande joie pour nous, d'accueillir un nouveau bébé ALTER SOLUTIONS. Nous sommes là pour vous accompagner et vous guider.

Pour information, mesdames, à partir du 3ème mois de grossesse, vous bénéficierez d'une réduction d'horaire de 20 minutes par jour. N'oubliez pas de transmettre votre déclaration de grossesse auprès de votre CPAM et de nous envoyer les dates de votre congé maternité.

Quant à vous messieurs, vous pouvez vous absenter le temps des 3 échographies obligatoires.

Bonne nouvelle, désormais la durée du congé paternité est rallongé : vous bénéficiez de 28 jours.



≡ Les congés et jours de repos

Le congé paternité se décompose comme suit :

- 3 jours de naissance (accordé par ALTER SOLUTIONS), en jours ouvrés,
- Suivis immédiatement de 4 autres jours de naissance (sécurité sociale), en jours calendaires,
- Puis 21 jours calendaires de congé paternité, fractionnables en 2 fois maximum, avec une période de minimum 5 jours, à poser dans les 6 mois suivant la naissance

Si vous souhaitez passer plus de temps avec votre nouveau-né, vous avez la possibilité de prendre un congé parental d'éducation, et ce dès 1 an d'ancienneté dans l'entreprise. Celui-ci varie en fonction du nombre d'enfants nés ou adoptés simultanément (maximum 1 an) et est renouvelable jusqu'aux 3 ans de l'enfant.



≡ Rappel de la loi

HARCELEMENT MORAL

« Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel » article L 1152-1 du Code du Travail.

Le harcèlement moral peut se manifester sous différentes formes, notamment :

- Critiques incessantes, sarcasmes répétés
- Brimades, humiliations
- Propos calomnieux, insultes, menaces.
- « Mise au placard », conditions de travail dégradantes
- Refus de toute communication - absence de consignes ou consignes contradictoires
- Privation de travail ou charge excessive abusive
- Tâches dépourvues de sens ou sans rapport avec les fonctions



≡ Rappel de la loi

HARCELEMENT SEXUEL

« Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel » article L 1152-1 du Code du Travail.

Le harcèlement moral peut se manifester sous différentes formes, notamment :

- Critiques incessantes, sarcasmes répétés
- Brimades, humiliations
- Propos calomnieux, insultes, menaces, S
- « Mise au placard », conditions de travail dégradantes, S
- Refus de toute communication - absence de consignes ou
- consignes contradictoires
- Privation de travail ou charge excessive abusive
- Tâches dépourvues de sens ou sans rapport avec les fonctions
- etc.

De tels comportements sont inacceptables et n'ont aucunement leur place chez Alter Solutions.



≡ La cooptation et les remontées d'opportunités Business

Nous avons décidé de changer les règles du jeu, afin de vous impliquer davantage dans le développement économique, humain et technologique d'ALTER SOLUTIONS. Nous le savons, vous êtes déjà les principaux acteurs de la réussite de la société par votre implication de tous les jours, votre fidélité, votre conscience professionnelle et votre expertise technique.

Aujourd'hui, nous aimerions que vos actions et votre implication puissent avoir davantage d'impact au sein d'Alter Solutions. Nous voulons sincèrement vous associer à la croissance humaine et au développement des opportunités business de la société.

C'est dans cet esprit, et pour vous dire MERCI, que nous avons décidé de mettre en place un système de rémunération variable challengeant, qui vous encourage à aller encore plus loin dans notre collaboration.

Nous souhaitons contractualiser ce système variable de rémunération, afin de l'ancrer dans la durée, et nous vous proposons un avenant à votre contrat de travail.



≡ La cooptation et les remontées d'opportunités Business

Ce système de rémunération repose sur différents éléments :

- La cooptation
- La remontée de besoins en assistance technique
- La remontée de besoins en Audit/Pentest
- La remontée de forfaits en développement informatique

Nous vous le détaillons plus bas, chacun de ces éléments ouvre droit à une prime spécifique...Mais mieux que ça : l'atteinte d'un objectif global annuel vous permet de toucher une prime de 2 000€ en fin d'année.

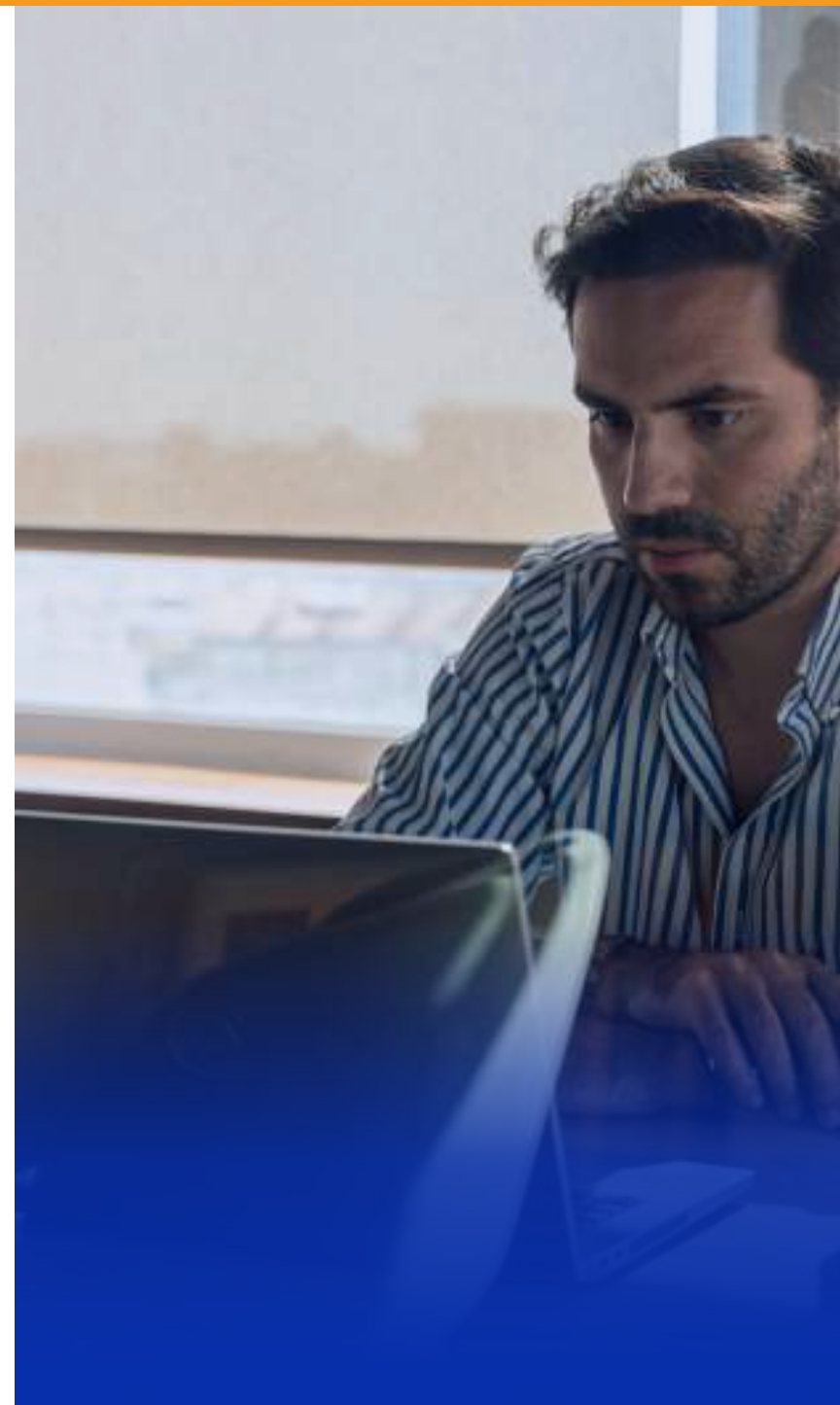
Vous vous impliquez...Nous voulons vous remercier !

Pour toutes ces actions, une adresse unique :

versailles.cooptation@alter-solutions.com

Vous prenez du temps pour nous aider, de notre côté nous nous engageons à vous faire un retour sous 15 jours maximum.

Et maintenant, à vous de jouer...



≡ La cooptation et les remontées d'opportunités Business

LA COOPTATION DE TALENTS

La cooptation est un principe simple qui se base sur votre réseau et votre volonté de faire participer vos connaissances à l'aventure Alter Solutions.

On part du principe, qu'une personne en qui vous avez confiance professionnellement est une personne fiable pour le développement des activités de la société.

Si vous nous faites parvenir un CV d'un profil cible, notre équipe recrutement s'engage à prendre contact avec votre cooptation sous 15 jours (et vous tient informé(e) tout au long du processus de recrutement).

Notez-le, de nombreux et nombreuses consultant(e)s Alter ont été coopté(e)s et sont ravi(e)s de le faire, à leur tour.



≡ La cooptation et les remontées d'opportunités Business

Nous vous proposons une prime adaptée au profil que vous nous coopterez :

- **Profil entre 0 et 3 ans d'expérience : 1 000€**
- **Profil entre 3 et 7 ans d'expérience : 2 000€**
- **Profil de plus de 7 ans d'expérience : 3 000€**

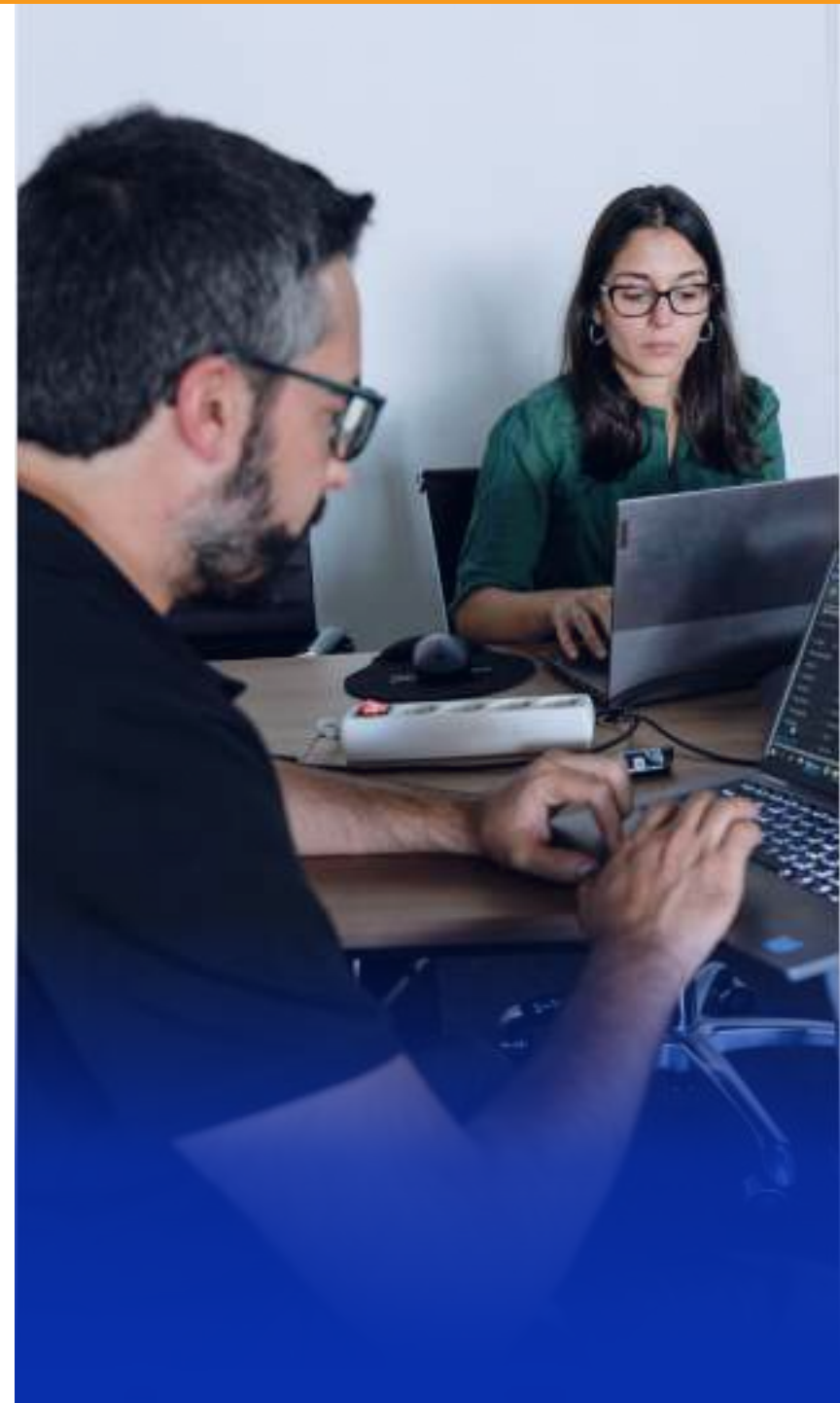
Ce système de cooptation s'applique aux profils cooptés pour Alter Solutions France. Pour connaître le système de récompenses des autres pays, merci de contacter le service RH à l'adresse suivante :

versailles.hr@alter-solutions.com .

Avant de nous permettre d'accéder à votre réseau, vous vous interrogez probablement sur les profils que nous souhaitons recruter. Les voici !

DEV

- | | | |
|--------------------------|--------------------|----------------------|
| • Développeurs fullstack | • Chef de projet | • Data Engineer |
| • Développeurs backend | • QA | • Coach Agile |
| • Développeurs front-end | • Test lead | • Coach DevOps |
| • AMOA | • DevOps | • Data scientist |
| • Product owner | • Architecte Cloud | • Data architect |
| • Business analyst | • SysOps | • Software Architect |



≡ La cooptation et les remontées d'opportunités Business

CYBER

- Consultant SSI – Gouvernance/ Risque
- Consultant SSI – Evaluation/ Homologation
- Chef de projet SSI
- Architecte sécurité
- Consultant technique
- Cybersécurité
- Ingénieur intégration
- Chef de projet technique sécurité
- Auditeur sécurité technique
- Auditeur SSI
- Pentesteur
- Analyste Cybersécurité SOC N3
- Analyste Cybersécurité CSIRT
- Analyste Cybersécurité N3

L'APPORT D'AFFAIRES EN ASSISTANCE TECHNIQUE

Vous avez entendu parlé d'un nouveau projet ? D'une nouvelle demande de prestation ? Contactez-nous au plus vite !



≡ La cooptation et les remontées d'opportunités Business

Si vous remontez une information qui aboutit sur une prestation en assistance technique de plus de 60 jours, vous déclenchez une prime de 1000€.

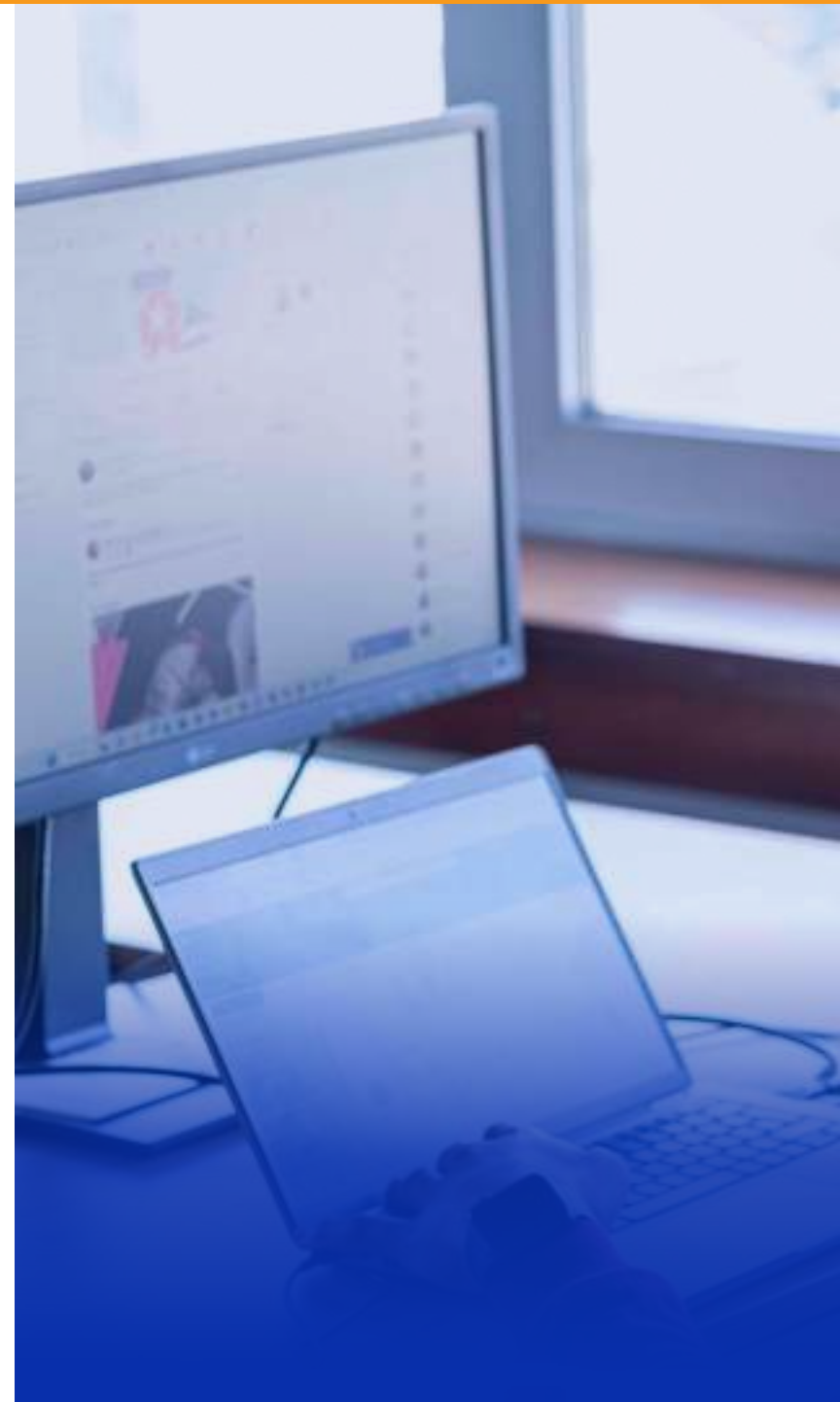
Bien sûr, une fois la fiche de remontée de projet reçue, nous nous engageons à vous tenir inform(e)é de l'avancement au fil du temps.

L'APPORT D'AFFAIRES EN AUDIT, TEST D'INTRUSION OU PROJETS AU FORFAIT

Vous le savez sans doute, en plus de l'assistance technique, ALTER SOLUTIONS propose à ses clients d'autres modes d'interventions :

En Cybersécurité :

Des prestations d'Audit, de test d'intrusions et de red team, afin d'évaluer l'exposition des SI de nos clients à des cyberattaques : une offre qualifiée PASSI RGS depuis 2019 sur l'ensemble des portées et délivrée par des auditeurs certifiées (OSCP, GXPN, GCCC, CISA, CISSP) et habitués à travailler en environnement critique.



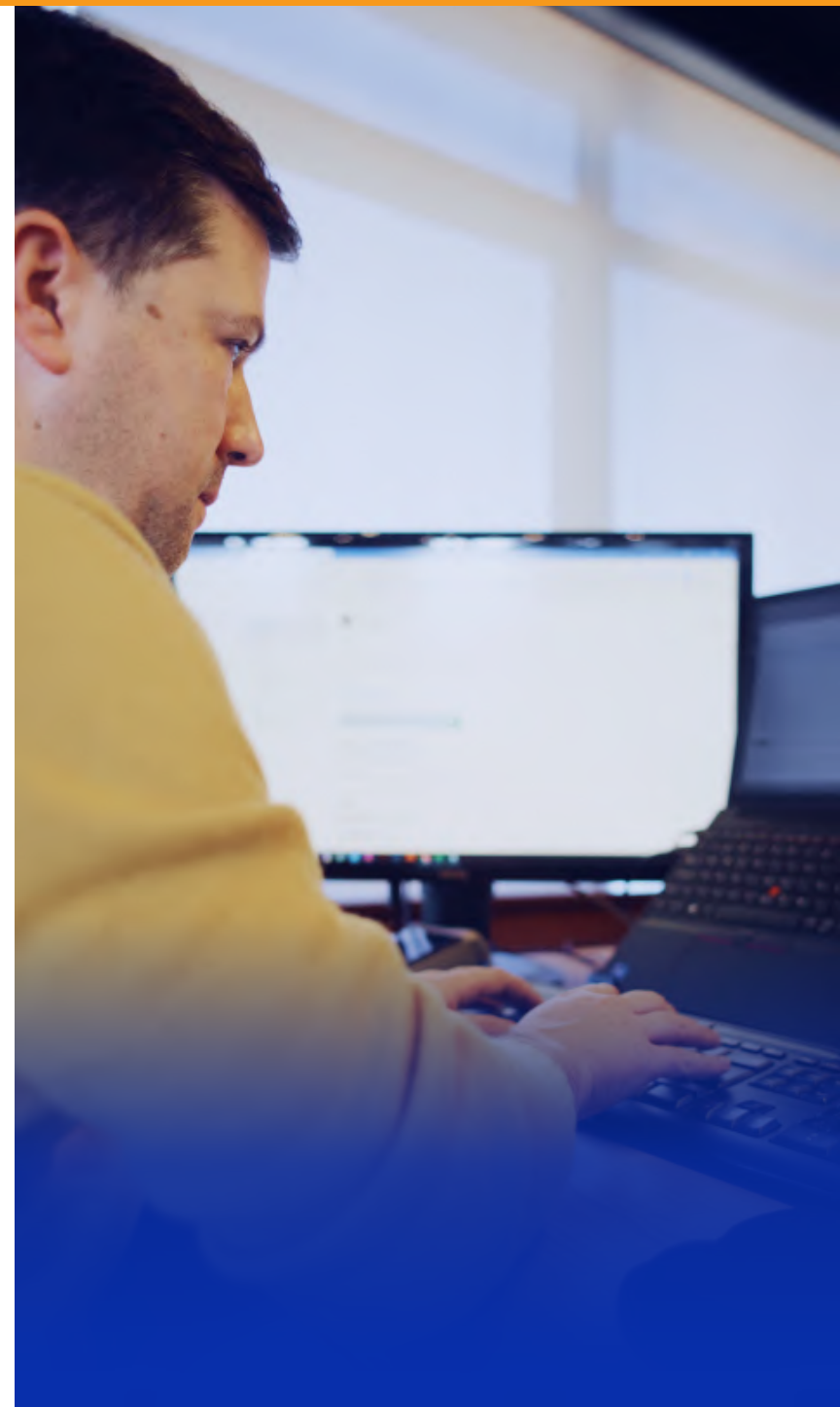
≡ La cooptation et les remontées d'opportunités Business

DEV

Il s'agit de développements au forfait (avec engagement de résultats) ou d'interventions sur un ou plusieurs projets grâce à la mise en place d'équipes dédiées. Ces équipes sont basées dans nos centres d'expertise en France, Allemagne ou au Portugal et peuvent travailler sur les activités suivantes :

- Audit et analyse de l'existant,
- Animation d'ateliers fonctionnels et rédaction des spécifications: 8
- Conseil, architecture et choix techniques:
- Mise en place d'usine logicielle:
- Développement de solutions:
- Mise en place et conduite de stratégies de tests:
- Intégration et déploiement:
- Maintien en condition opérationnel de service.

Pour ces deux offres, et dans la même logique que pour l'assistance technique, nous vous proposons le modèle de variable suivant : 2,5% du chiffre d'affaires HT signé grâce à vous (plafonné à 1500€ /affaire).



≡ Conclusion

Bienvenue chez ALTER SOLUTIONS !

Nous espérons que la lecture de ces pages facilitera votre intégration dans notre société. Nous avons essayé de vous présenter de la manière la plus complète possible l'état d'esprit d'ALTER SOLUTIONS et notre vision du travail au quotidien.

Cet ALTER Book n'est pas exhaustif et ne demande qu'à s'enrichir de vos expériences ou de vos idées sur la façon de vivre en entreprise. N'hésitez donc pas à nous en faire part.

Nous souhaitons sincèrement que notre collaboration puisse être un partage de bonnes pratiques et un échange humain, au travers des projets que nous mènerons à bien, ensemble. Nous sommes à votre disposition pour échanger sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur.

A très bientôt !

Fanny – Directrice des Ressources Humaines & toute l'équipe d'ALTER SOLUTIONS



Great
Place
To
Work®

Certifiée

OCT 2023-OCT 2024

FRANCE



Merci

ALTERSOLUTIONS
act digital group